



2011

ACTIVITÉS DE L'AFVAC

1^{ER} JUILLET 2010 - 30 JUIN 2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2011

Association reconnue d'utilité vétérinaire

L'AFVAC EN 2011

Créée et administrée par des praticiens depuis 1958, l'Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie (AFVAC) est une association professionnelle de formation continue vétérinaire, scientifiquement indépendante, accréditée par le Conseil National Vétérinaire de la Formation Continue et Complémentaire (CNVFCC).

En 2011, l'AFVAC, c'est :

- ▶ **Plus de 2 600 adhérents ;**
- ▶ **Des formations organisées par 13 Sections Régionales, 18 Groupes d'Étude, 1 Groupe de Travail** (Réunion - Océan Indien), sous forme de Soirées, Travaux Pratiques et Dirigés, Journées, Séminaires Régionaux et Spécialisés ;
- ▶ **Plus de 8 000 vétérinaires formés en 2011 ;**
- ▶ **Un Congrès Annuel** dans une grande ville française, un thème, des niveaux différents (formation continue, approfondissement, spécialisation), des ateliers, des Travaux Dirigés Interactifs (TDI), des courtes communications, des posters, une exposition commerciale de grande ampleur ;
- ▶ **Un site Internet professionnel : www.afvac.com ;**
- ▶ **Trois revues scientifiques :** Pratique-Vet, Pratique Médicale et Chirurgicale de l'Animal de Compagnie (PMCAC), et l'European Journal of Companion Animal Practice (EJCAP) ;
- ▶ **Des ouvrages de référence :** Abrégés, Indispensables... ;
- ▶ **Une lettre électronique mensuelle** AFVAC Infos.

Tout cela, grâce à une organisation professionnelle et conviviale : **200 élus bénévoles et 12 permanents.**

ÉDITORIAL

Merci à vous toutes et tous, qui faites confiance à notre Association pour votre Formation Continue Vétérinaire, merci à tous nos partenaires sans le soutien desquels cela ne serait pas possible, merci bien entendu à tous les élus bénévoles qui sont à la fois les concepteurs, les initiateurs et les chevilles ouvrières de ces manifestations !

Est-ce à dire que ces objectifs intéressants atteints, il faudrait se contenter de vivre sur les acquits ? A supposer que nous nous en satisfassions, nous aurions tôt fait de déchanter !

Nos points forts restent indiscutables :

- ▶ une reconnaissance comme organisme de formation agréé par le CNVFCC, qui labélise officiellement le sérieux et la qualité des manifestations organisées par l'AFVAC ;
- ▶ la pluridisciplinarité et l'adaptabilité des méthodes d'apprentissage : soirées, demi-journées et journées, congrès de plusieurs jours, déclinés sous forme de conférences, travaux dirigés interactifs, travaux pratiques ; revues professionnelles techniques à Comité de lecture (Pratique Vet, PMCAC, EJCAP) et ouvrages de référence dans de nombreuses disciplines ;
- ▶ l'abondance de l'offre : tant scientifique que géographique, chacun des participants pouvant se former selon ses besoins, ses envies, et le temps dont il dispose ;
- ▶ le coût des formations, tiré plus juste grâce à une organisation associative solidement structurée, soutenue par des partenaires commerciaux fidèles.

Notre attention constante à prendre en compte les nouveaux éléments du « paysage FCV » ne doit cependant souffrir d'aucun relâchement, faute de quoi se maintenir au niveau deviendrait une épreuve d'issue incertaine.

Tandis que de nouvelles méthodes de formation, notamment à distance, « hors présentiel », se mettent en place, la masse du savoir professionnel continue de croître en volume global et en niveau de connaissances. Cela signifie qu'il faut continuer de répondre à une demande en perpétuelle évolution par des propositions adaptées, mais aussi relever le défi d'offres concurrentes dans ce domaine de la FCV.

La FCV est pour forte partie garante de l'éthique d'un parcours professionnel ; il nous semble qu'elle doit demeurer confraternelle et conviviale, dans la tradition d'échanges enrichissants entre formateurs et apprenants que nous ont léguée nos grands anciens : c'est l'avantage d'une structure associative, qui permet de concilier standard élevé de l'enseignement, indépendance du message scientifique et modicité des coûts d'inscription par la forte implication synergique d'intervenants de qualité incontestable, d'une équipe administrative du Siège performante, d'élus bénévoles très actifs et de partenaires commerciaux clairvoyants. À toutes les phases du processus d'élaboration des modules d'enseignement, aucune de ces composantes ne fait défaut.

Notre Association, reconnue pour la solidité de sa logistique et l'excellence de ses formateurs, atteste ainsi, tout au long des programmes de formation qu'elle propose, de son professionnalisme et de son ouverture aux nouvelles attentes en matière de FCV.

La lecture de ce rapport vous éclairera sur « la méthode AFVAC » pour satisfaire à des objectifs ambitieux mais réalistes.

Bonne année vétérinaire 2012 à toutes et tous.

Eric GUAGUÈRE,
Président

Gilles CHAUDIEU,
Secrétaire Général

Françoise DELISLE,
Trésorière

SOMMAIRE

SIÈGE DE L'AFVAC.....	3
ORGANISATION DE L'AFVAC.....	4
PREMIÈRE PARTIE	
TRÉSORERIE.....	5
FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE (FCV) 9	
GROUPES D'ÉTUDE.....	11
SECTIONS RÉGIONALES.....	14
PUBLICATIONS DE L'AFVAC.....	15
CONGRÈS ANNUEL.....	17
ACTIVITÉS INTERNATIONALES.....	23
PARTICIPATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET PARTENARIAT.....	24
ACTIVITÉS AFVAC JUNIOR.....	26
LES DOSSIERS DE L'AFVAC	
LE MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE.....	27
SPÉCIALISATION.....	28
ÉLEVEURS.....	31

SIÈGE DE L'AFVAC

► COORDONNÉES

AFVAC
40 rue de Berri,
75008 PARIS

Tél (Standard) : 01 53 83 91 60

Fax : 01 53 83 91 69

Mail : contact@afvac.com

► À VOTRE ÉCOUTE

Sylvie DUFOUR-PIERRAT	Directrice Administrative sdufourpierrat@afvac.com 01 53 83 91 61
André BERTHIER	Chargé de la Formation Continue et de la Communication aberthier@afvac.com
Brigitte CLOET	Secrétaire de Rédaction de PratiqueVet bcloet@afvac.com 01 53 83 91 06
Frédéric ROMAN	Assistant de Direction frederic@afvac.com 01 53 83 91 63
Kristel RIZZARDI	Assistante de Direction krystel@afvac.com 01 53 83 91 07
Gwenaëlle LEMAIRE	Secrétaire gwenaëlle@afvac.com 01 53 83 91 07
Virginie LOURDEAUX	Secrétaire bilingue virginie@afvac.com 01 53 83 91 68
Karine DUARTE	Chef Comptable karine@afvac.com 01 53 83 91 64
Arnaud BOMONT	Comptable arnaud@afvac.com 01 53 83 91 66
Jérôme BUISSON	Opérateur de saisie jerome@afvac.com 01 53 83 91 05
Benjamin MARIN	Graphiste / Maquettiste benjamin@afvac.com 01 53 83 91 06

ORGANISATION DE L'AFVAC

► LE CONSEIL EXÉCUTIF



**Éric
GUAGUÈRE**
Président



**Gilles
CHAUDIEU**
Secrétaire Général



**Françoise
DELISLE**
Trésorière



**Emmanuel
BENSIGNOR**
Vice-Président délégué
aux Affaires Nationales



**Catherine
MÈGE**
Vice-Présidente déléguée
aux Sections Régionales



**Didier
FONTAINE**
Vice-Président délégué
au Congrès annuel et
aux Formations



**Jean-François
ROUSSELOT**
Vice-Président délégué
aux Affaires Européennes
et Internationales



**Patrick
BERGEAUD**
Vice-Président délégué
aux Groupes d'Étude



**Alain
AUDRY**
Vice-Président délégué
aux Éditions



**Marie-Hélène
PIETTE**
Vice-Présidente déléguée
aux Finances



**Dan
ROSENBERG**
Vice-Président délégué
à la Formation Continue
Vétérinaire

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :
Didier-Noël CARLOTTI
Christian DUMON
Roger GUERRE
Richard LECOMTE

► LE CONSEIL ADMINISTRATIF

47 administrateurs :

- 16 administrateurs nationaux
- 13 Présidents de Sections Régionales (SR)
- 18 Présidents de Groupes d'Étude (GE)
- Présidents et Membres d'Honneur



TRÉSORERIE

L'AFVAC, avec un budget annuel de 3,7 millions d'euros (HT) nécessite une gestion rigoureuse des finances à la fois pour les activités quotidiennes, mais aussi pour anticiper l'avenir et permettre l'évolution de l'Association et des formations proposées.

► LES RESSOURCES

Les ressources de l'AFVAC proviennent des :

- Adhésions ;
- Abonnements aux revues ;
- Inscriptions aux séminaires et au congrès annuel ;
- Recettes apportées par le partenariat lors des séminaires et du congrès annuel permettant d'offrir des formations à des prix raisonnables.

► LA GESTION DE L'AFVAC

La gestion est assurée par le service comptabilité du Siège, supervisée par la trésorière nationale (Françoise Delisle) et comprend des contrôles internes et externes.

■ **La composition du service comptabilité** du Siège est la suivante :

- Sylvie Dufour-Pierrat, Directrice Administrative ;
- Karine Duarte, Chef Comptable ;
- Arnaud Bomont, Comptable.

■ **Le contrôle interne** est effectué par la Commission des Finances composée de membres du Conseil d'Administration, d'anciens élus (ayant eu des responsabilités importantes au sein de l'Association) et de nouveaux élus de GE et de SR. Cette commission est présidée par Marie-Hélène Piette, Vice-Présidente déléguée aux Finances.

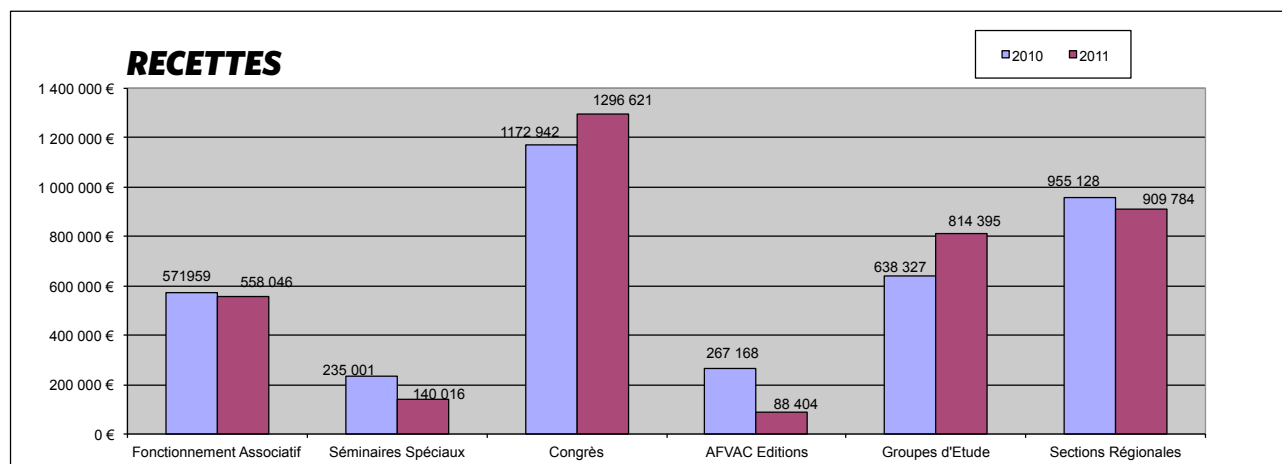
■ **Le contrôle externe** est assuré par un Commissaire aux Comptes (KPMG) qui vérifie les comptes et les certifie devant le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale.

► LES RECETTES : BUDGET ANNUEL (HT)

Les ressources de l'AFVAC proviennent des **recettes totales (3 807 266 € HT)**.

LES RECETTES PAR ACTIVITÉ (HT)

- **Fonctionnement Associatif : 558 046 € (14,7 %)**
 - Adhésions (87 %)
 - Subventions bureautiques (13 %)
- **Sections Régionales : 909 784 € (24 %)**
 - Inscriptions (57 %)
 - Subventions partenaires et exposition commerciale (43 %)
- **Groupes d'Etude : 814 395 € (21,4 %)**
- **Séminaires particuliers (Chiens dangereux, Dimanches des ASV, Formations AFVAC-SCIL) : 140 016 € (3,7 %)**
 - Inscriptions (71 %)
 - Subventions partenaires et exposition commerciale (29 %)
- **Congrès annuel : 1 296 621 € (34 %)**
 - Inscriptions (22 %)
 - Subventions partenaires (12,5 %)
 - Stands Exposition Commerciale (65,5 %)
- **AFVAC Editions : 88 404 € (2,2 %)**
 - Abonnements, Publicité, Stocks



► LES DÉPENSES : CHARGES (HT)

Les dépenses totales sont de 3 689 255 € HT.

LES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

■ Fonctionnement Associatif : 1 173 250 € (32 %)

- Salaires Personnel et Honoraires Élus (43 %)
- Frais Élus (7 %)
- Frais de fonctionnement (50 %)

■ Sections Régionales : 802 179 € (22 %)

- Honoraires Conférenciers (8,7 %)
- Déplacements, Hôtels, Repas (60,6 %)
- Frais de fonctionnement (30,7 %)

■ Groupes d'Etude : 665 028 € (18 %)

- Honoraires Conférenciers (12,9 %)
- Déplacements, Hôtels, Repas (50 %)
- Frais de fonctionnement (37,1 %)

■ Séminaires spéciaux (*Chiens dangereux, Dimanches des ASV, Formations AFVAC-SCIL*) : 123 880 € (3,5 %)

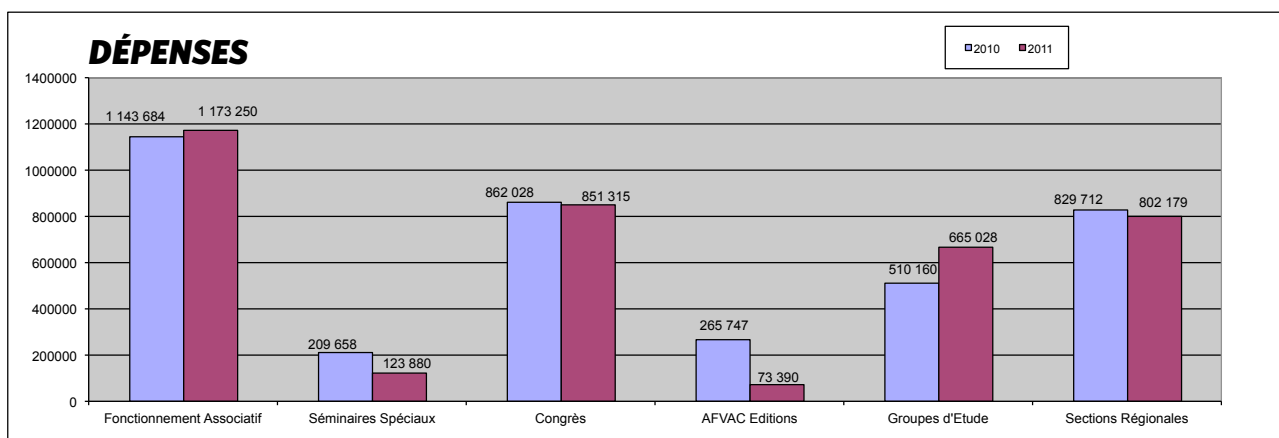
- Honoraires Conférenciers (40,6 %)
- Déplacements, Hôtels, Repas (31,3 %)
- Frais de fonctionnement (28,1 %)

■ Congrès annuel : 851 315 € (23 %)

- Frais Palais des Congrès et Soirée (60,4 %)
- Déplacements, Hôtels, Repas (15,4 %)
- Frais de fonctionnement (24,2 %)

■ AFVAC Editions : 73 390 € (1,5 %)

- Affranchissements
- Impression
- Droits d'auteurs



► PROJETS 2012

■ Refonte de la base de données

Cette refonte sera effective au second trimestre 2012.

La répartition se fait sur quatre postes :

■ Refonte de la base générale :

- gestion des adhérents
- gestion des abonnés
- gestion des inscriptions aux séminaires
- gestion des revues
- gestion de la Formation Continue Vétérinaire
- mise en place d'un historique
- mise en place des liens pour les requêtes

■ Refonte de la base Congrès

■ Refonte de la base concernant les relations avec les laboratoires

■ Mise en place d'un serveur de gestion des candidatures pour les prochaines élections 2012 qui selon les statuts, seront effectuées concomitamment pour la moitié des Administrateurs nationaux et pour l'ensemble des Responsables des Sections Régionales et des Groupes d'Etudes. A cet effet, un vote électronique est prévu : ce choix écologique s'explique aussi pour sa fiabilité et son économie de gestion par rapport aux anciens votes faits par correspondance.

■ Ravalement de l'immeuble du Siège

Le ravalement a déjà été provisionné pour parties et incombera au prochain exercice.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>AFVAC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>40 RUE DE BERRI 75008 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>3 2 1 5 9 2 7 0 1 0 0 0 3 1</u>		Neant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le. <u>30062011</u>		
		N-1 <u>30062010</u>		
		Brut <u>1</u>		
		Amortissements, provisions <u>2</u>		
		Net <u>3</u>		
		Net <u>4</u>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	TOTAL (II)	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)		CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
		1B		
		1C		
		1D		
		1E		
		1F		
		1G		
		1H		
		1I		
		1J		
		1K		
		1L		
		1M		
		1N		
		1O		
		1P		
		1Q		
		1R		
		1S		
		1T		
		1U		
		1V		
		1W		
		1X		
		1Y		
		1Z		
		2A		
		2B		
		2C		
		2D		
		2E		
		2F		
		2G		
		2H		
		2I		
		2J		
		2K		
		2L		
		2M		
		2N		
		2O		
		2P		
		2Q		
		2R		
		2S		
		2T		
		2U		
		2V		
		2W		
		2X		
		2Y		
		2Z		
		3A		
		3B		
		3C		
		3D		
		3E		
		3F		
		3G		
		3H		
		3I		
		3J		
		3K		
		3L		
		3M		
		3N		
		3O		
		3P		
		3Q		
		3R		
		3S		
		3T		
		3U		
		3V		
		3W		
		3X		
		3Y		
		3Z		
		4A		
		4B		
		4C		
		4D		
		4E		
		4F		
		4G		
		4H		
		4I		
		4J		
		4K		
		4L		
		4M		
		4N		
		4O		
		4P		
		4Q		
		4R		
		4S		
		4T		
		4U		
		4V		
		4W		
		4X		
		4Y		
		4Z		
		5A		
		5B		
		5C		
		5D		
		5E		
		5F		
		5G		
		5H		
		5I		
		5J		
		5K		
		5L		
		5M		
		5N		
		5O		
		5P		
		5Q		
		5R		
		5S		
		5T		
		5U		
		5V		
		5W		
		5X		
		5Y		
		5Z		
		6A		
		6B		
		6C		
		6D		
		6E		
		6F		
		6G		
		6H		
		6I		
		6J		
		6K		
		6L		
		6M		
		6N		
		6O		
		6P		
		6Q		
		6R		
		6S		
		6T		
		6U		
		6V		
		6W		
		6X		
		6Y		
		6Z		
		7A		
		7B		
		7C		
		7D		
		7E		
		7F		
		7G		
		7H		
		7I		
		7J		
		7K		
		7L		
		7M		
		7N		
		7O		
		7P		
		7Q		
		7R		
		7S		
		7T		
		7U		
		7V		
		7W		
		7X		
		7Y		
		7Z		
		8A		
		8B		
		8C		
		8D		
		8E		
		8F		
		8G		
		8H		
		8I		
		8J		
		8K		
		8L		
		8M		
		8N		
		8O		
		8P		
		8Q		
		8R		
		8S		
		8T		
		8U		
		8V		
		8W		
		8X		
		8Y		
		8Z		
		9A		
		9B		
		9C		
		9D		
		9E		
		9F		
		9G		
		9H		
		9I		
		9J		
		9K		
		9L		
		9M		
		9N		
		9O		
		9P		
		9Q		
		9R		
		9S		
		9T		
		9U		
		9V		
		9W		
		9X		
		9Y		
		9Z		
		0A		
		0B		
		0C		
		0D		
		0E		
		0F		
		0G		
		0H		
		0I		
		0J		
		0K		
		0L		
		0M		
		0N		
		0O		
		0P		
		0Q		
		0R		
		0S		
		0T		
		0U		
		0V		
		0W		
		0X		
		0Y		
		0Z		
		10A		
		10B		
		10C		
		10D		
		10E		
		10F		
		10G		
		10H		
		10I		
		10J		
		10K		
		10L		
		10M		
		10N		
		10O		
		10P		
		10Q		
		10R		
		10S		
		10T		
		10U		
		10V		
		10W		
		10X		
		10Y		
		10Z		
		11A		
		11B		
		11C		
		11D		
		11E		
		11F		
		11G		
		11H		
		11I		
		11J		
		11K		
		11L		
		11M		
		11N		
		11O		
		11P		
		11Q		
		11R		
		11S		
		11T		
		11U		
		11V		
		11W		
		11X		
		11Y		
		11Z		
		12A		
		12B		
		12C		
		12D		
		12E		
		12F		
		12G		
		12H		
		12I		
		12J		
		12K		
		12L		
		12M		
		12N		
		12O		
		12P		
		12Q		
		12R		
		12S		
		12T		
		12U		
		12V		
		12W		
		12X		
		12Y		
		12Z		
		13A		
		13B		
		13C		
		13D		
		13E		
		13F		
		13G		
		13H		
		13I		
		13J		
		13K		
		13L		
		13M		
		13N		
		13O		
		13P		
		13Q		
		13R		
		13S		
		13T		
		13U		
		13V		
		13W		
		13X		
		13Y		
		13Z		
		14A		
		14B		
		14C		
		14D		
		14E		
		14F		
		14G		
		14H		
		14I		
		14J		
		14K		
		14L		
		14M		
		14N		
		14O		
		14P		
		14Q		
		14R		
		14S		
		14T		
		14U		
		14V		
		14W		
		14X		
		14Y		
		14Z		
		15A		
		15B		
		15C		
		15D		
		15E		
		15F		
		15G		
		15H		
		15I		
		15J		
		15K		
		15L		
		15M		
		15N		
		15O		
		15P		
		15Q		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		AFVAC		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N -1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	1 171 932	1 152 398	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	7 622	7 622	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 011	19 534	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 297 565	1 179 554	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	68 491	43 000	
	TOTAL (III)	DR	68 491	43 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 534	2 284	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	294 188	319 268	
	Dettes fiscales et sociales	DY	188 659	122 098	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	229 152	90 545		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	412 825	464 967	
TOTAL (IV)	EC	1 132 358	999 162		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 498 413	2 221 716		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 132 358	999 162		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 534	2 284		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Sage France - http://www.sage.fr

FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE (FCV)

► L'AFVAC EN QUELQUES CHIFFRES

L'AFVAC compte 2547 adhérents au 30 juin 2011.

Année	Nombre d'heures de formation	Nombre de participants	Nombre de formations, Toutes formations confondues : 43% de soirées, 12% de demi-journées, 45% de journées et séminaires		
			GE	SR	Total GE+SR
2006	1 211	5 737	93	106	199
2007	1 248	5 981	88	118	206
2008	1 479	5 792	81	92	173
2009	1 680	5 393	69	84	153
1 ^{er} semestre 2010	992	4 630	67	59	126
2^{ème} semestre 2010	593	2 491	41	47	89 (dont 1 par le Siège)
1^{er} semestre 2011	707	3 340	46	44	102 (dont 12 par le Siège)

■ La Formation Continue Vétérinaire est notre cœur de métier

L'activité de Formation Continue Vétérinaire (FCV) assurée par l'AFVAC se décline pour l'essentiel en deux pans : offre de revues et ouvrages présentées au sein de la section « édition » de ce rapport et formation présente passée en revue plus particulièrement dans cette section.

Le volume de formations distillées par l'AFVAC, conforte, année après année, sa position de leader de la FCV orientée vers les animaux de compagnie. Au total, hors congrès annuel, au cours de l'année écoulée, 6831 participants ont assisté à des formations organisées par l'Association. Le congrès annuel 2011 a compté 1338 congressistes vétérinaires.

Pour l'ensemble, il y a eu 2865 Crédits de Formation Continue (CFC) enregistrés auprès du Conseil National de la Formation Continue et Complémentaire CNVCC : 1466 suite à 91 formations organisées par les Sections Régionales (SR) et 1399 suite à 87 formations organisées par les Groupes d'Etude (GE).

■ Un réseau scientifique reconnu

Le réseau scientifique de l'AFVAC est structuré autour de ses 18 GE (cf. Section Groupes d'Etudes) en connexion permanente avec les SR, maillage géographique de l'Association. Ce réseau assure une **veille scientifique** permettant à l'association de proposer une large offre de formations ciblées consacrées à un thème ou un nombre restreint de thèmes d'actualité médicale. La **méthode pédagogique choisie** de manière quasi exclusive pour ces formations est **l'exposé**.

Focalisées sur une soirée ou une demi-journée, elles représentent 35% des sessions de formation proposées par l'association.

Parallèlement à cette offre, des formations basées sur des méthodes actives (démonstration commentée, travaux dirigés, travaux pratiques) se sont développées

► LES COURS MODULAIRES

En Janvier 2011, une **réunion des référents pédagogiques des GE** a été organisée au Siège de l'AFVAC afin de structurer cette offre. L'objectif de cette réunion était de construire et de planifier une **offre diversifiée de plans de formation évoluant d'une année à l'autre**.

Cette réunion a permis de construire six plans de formations : comportement, dermatologie, échographie, endoscopie médicale et chirurgicale, gastro-entérologie, pathologie cardio-respiratoire, s'ajoutant à un plan de dentisterie déjà créé en 2011 (pour les niveaux 1 et 2) avec succès et se prolongeant en 2012 (niveau 3).

Organisés en cours modulaires d'une à quatre journées s'échelonnant sur une période allant de quelques mois à deux années, ces plans de formation mêlent principalement des travaux dirigés, des travaux pratiques et des démonstrations commentées. Les premiers modules de ces six plans vont débiter au cours du premier semestre 2012. D'autres plans de formation vont rejoindre cette première offre au cours de la période 2012-2013.

Organisés au Siège, ces cours satisferont aux critères d'éligibilité de l'OPCA-PL pour les salariés (pas de partenariat avec des labos, nombre réduit à 20 participants maxi).

au sein de l'Association jusqu'à représenter cette année un peu plus de 30% des sessions offertes.

L'objectif de ces formations d'une durée généralement comprise entre une demi-journée et deux journées est **l'acquisition** par le praticien d'une **nouvelle compétence** (manipulation de concept, acquisition d'un geste, maîtrise d'un nouveau matériel...).

Via la formation des vétérinaires libéraux ou de leurs salariés, ces formations sont de nature à permettre l'élargissement des compétences mises au service des animaux et de leurs propriétaires de chaque établissement de soin vétérinaire.

Leur cohérence à l'échelle de l'Association : maillage géographique, programmation, progressivité reste cependant perfectible.

■ **Notre démarche qualité**

L'AFVAC a mis en place très tôt et systématisé des **procédures d'évaluation de la qualité** de chacune de ces formations.

Les questionnaires sont analysés automatiquement par informatique. L'une des questions posées aux participants apparaît particulièrement pertinente dans un contexte de formation professionnelle : « **degré d'atteinte des objectifs** » estimé sur une échelle à 10 niveaux notée de **1 à 10**.

A cette question et à titre d'illustration, au cours du 1er semestre 2011, l'appréciation des participants aux formations proposées par l'AFVAC ont toutes dépassées la moyenne s'échelonnant de 6,07 à 8,77 sur 10.

L'essentiel des formations est plébiscité selon ce critère puisque seuls 10% des formations recueillent une note comprise entre 6,07 et 7,33, les autres formations atteignant de manière très homogène des notes signant une grande satisfaction concernant l'atteinte des objectifs

de formation de chaque participant, supérieures à 7,69 pour 75% d'entre elles, à 8,00 pour 50% d'entre elles et comprises entre 8,35 et 8,77 pour 25% d'entre elles.

■ **Des actions panprofessionnelles**

Parallèlement à cette offre de veille scientifique et de plans de formation, comme au cours des années précédentes, **l'AFVAC s'est impliquée dans des actions panprofessionnelles** de formation portant sur des sujets sensibles à l'échelle sociétale.

L'AFVAC a organisé, conjointement avec Vet Agro Sup, Oniris et le Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral (SNVEL), une formation complémentaire (« D2 ») de la formation initiale portant sur la **dangerosité des chiens**, sous forme d'une journée consacrée à l'actualisation des connaissances en la matière et à la mise en commun des expériences acquises. Deux réunions ont été réalisées au cours du 2ème semestre 2010 avec 20 participants. Quatre réunions ont eu lieu au cours du 1er semestre 2011 regroupant 44 participants.

Une réunion co-organisée avec les Ecoles Nationales Vétérinaires, l'Association Vétérinaire Equine Française (AVEF) et le SNVEL a également porté sur la **manipulation des anticancéreux**. Elle n'a réuni que 7 participants, nombre relativement modeste compte tenu des enjeux. Ce thème a par ailleurs été repris à de nombreuses reprises, en région, tempérant cette impression de sous exposition des confrères au thème.

L'année écoulée a enfin été consacrée à un évènement majeur : la co-organisation pour la première fois par l'AVEF, le SNVEL et l'AFVAC d'un congrès annuel en commun à Lyon (cf. Section Congrès Annuel).

André BERTHIER,

Responsable de la Formation Continue et de la Communication

Dan ROSENBERG,

Vice-Président délégué la Formation Continue

► **SEGMENTATION DES FORMATIONS**

Les diverses formations organisées par les SR et les GE se répartissent comme suit :

2^{ÈME} SEMESTRE 2010

- Formations consacrées à l'actualité médicale ; 1 thème, 1 sujet (soirée ou 1/2 journée) : **33 sessions, soit 37 %**
- Formations, en général pratiques (démonstrations, travaux dirigés, travaux cliniques, échographie) – 1 journée : **29 sessions, soit 32%**
- Congrès disciplinaires de 2 jours : **17 sessions, soit 19%**
- Grands rendez-vous mono ou multidisciplinaires, à retentissement national – 3 jours et plus : **10 sessions, soit 12 %**

1^{ER} SEMESTRE 2011

- Formations consacrées à l'actualité médicale ; 1 thème, 1 sujet (soirée ou 1/2 journée) : **35 sessions, soit 34 %**
- Formations, en général pratiques (démonstrations, travaux dirigés, travaux cliniques, échographie) – 1 journée : **38 sessions, soit 37%**
- Congrès disciplinaires de 2 jours : **18 sessions, soit 18%**
- Grands rendez-vous mono ou multidisciplinaires, à retentissement national – 3 jours et plus : **11 sessions, soit 11 %**

GROUPES D'ÉTUDE

Les activités des Groupes d'Etude ont été particulièrement importantes en 2010-2011. Les succès de l'année sont nombreux et témoignent du professionnalisme de leurs responsables.

► **DES PROGRÈS DANS LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL**

Durant cette année, plusieurs congrès régionaux ont montré que la collaboration entre les Groupes d'Etude (GE) et les Sections Régionales (SR) s'était améliorée.

En ce qui concerne les road-shows (formations en co-promotion), une procédure désormais bien appliquée, oblige les GE à informer les SR lorsqu'une réunion se tient dans leur région. De même, les GE ont bien compris la nécessité de présenter un bilan prévisionnel pour tout projet de formation.

A noter également, la signature de nouveaux contrats de partenariat privilégié entre certains GE et les laboratoires (exemple le GEC avec Virbac, Pfizer et Sogeval), ce qui assure aux GE une stabilité financière sur l'année, et permet aux partenaires une meilleure visibilité pour tous les événements du GE dans un esprit «win-win».

► **UNE ACTIVITÉ 2010-2011 FOISSONNANTE ET VARIÉE**

Quand on passe en revue les bilans pédagogique et financier de l'activité des GE, on est frappé par la variété et l'abondance des formations proposées.

■ **GEAO : GROUPE D'ÉTUDE EN ACUPUNCTURE ET OSTÉOPATHIE (Président : Didier SCHMITT)**

Le dynamisme d'un GE n'est pas forcément proportionnel à sa taille. Le GEAO a réussi à réunir de nombreux praticiens intéressés par les médecines alternatives, telles que l'acupuncture et l'ostéopathie.

Mais depuis une réunion à Paris en avril, le Groupe a également intégré des passionnés qui n'étaient pas encore représentés au sein de l'AFVAC : les physiothérapeutes. Cette discipline très complémentaire de l'ostéopathie et l'acupuncture est donc maintenant présente, ce qui promet une collaboration étroite et fructueuse.

■ **GEB : GROUPE D'ÉTUDE EN BIOTHÉRAPIES (Présidente : Pascale DUCLUZAUX)**

Le GEB a continué son œuvre «missionnaire» en faveur des médecines alternatives, grâce à des réunions en

soirée, organisées avec l'appui technique de son partenaire privilégié, Wamine : une douzaine de soirées en 2010-2011 a ainsi été programmée un peu partout en France.

■ **GEC : GROUPE D'ÉTUDE EN CHIRURGIE (Président : Marc GIRY)**

Le congrès annuel du GEC se pérennise sur l'île de Ré : en octobre 2010, plus de 90 participants pendant quatre jours.

Une grande nouveauté : les premiers Travaux Pratiques de Chirurgie, organisés dans un centre de recherche en chirurgie, qui a bien voulu nous accueillir à Marseille en juin. Cette année était consacrée à la chirurgie digestive, une autre journée début 2012 s'intéressera à la chirurgie urinaire.

■ **GECA : GROUPE D'ÉTUDE EN CARDIOLOGIE / PNEUMOLOGIE (Président : Eric BOMASSI)**

Bel anniversaire : le GECA a fêté ses 30 ans en 2010, avec de nombreuses activités cardiologiques ou pneumologiques. Les Cardiofolies de La Rochelle ont encore fait le plein pendant trois jours en septembre, dans une atmosphère toujours aussi conviviale et avec un bilan financier très positif.

Tout au long de l'année, «La cardiologie au quotidien» a réuni des centaines de confrères grâce à un road show organisé avec Boeringher (près de 40 soirées dans toute la France). En janvier, trois jours sur le thème «A pleins poumons» ont été organisés grâce à Pyrénévet à Cauterets.

► **DES EXPÉRIENCES RÉUSSIES**

En 2011, le Conseil Exécutif a incité les Groupes d'Etude à améliorer leur collaboration avec les Sections Régionales et avec les autres Groupes d'Etude, afin de mieux harmoniser les programmes, de faire des économies d'échelle, et d'améliorer la fréquentation des formations, et de répondre à une demande de nos partenaires.

Les Groupes d'Etude avaient répondu favorablement à cette demande. Les exemples de collaborations réussies sont nombreux, entre GE et SR, entre GE entre eux, et entre les GE et certains partenaires privilégiés.

Enfin le GECA a organisé des journées de formation pratique en échocardiographie, en collaboration avec SCIL.

■ **GECAF : GROUPE D'ÉTUDE EN COMPORTEMENT**
(Président : *Claude BEATA*)

Des formations de tous niveaux, allant du cours de base sur trois jours en avril à l'École de Lyon, qui a affiché complet, à des formations à la dangerosité de niveau 2, alliant cours, TP et TD dans la même journée, en passant par un congrès à Dijon qui a réuni une soixantaine de praticiens.

■ **GECOV : GROUPE D'ÉTUDE EN ORTHOPÉDIE VÉTÉRINAIRE** (Président : *Jean-Louis TROUILLET*)

Les rendez-vous du GECOV sont très institutionnalisés. En septembre de chaque année, les orthopédistes se retrouvent à Bandol pendant trois jours. En janvier, sont réunis pendant une semaine, le GECOV, l'AO-VET et le GEIM, associant travail et détente.

En juin, c'est à Bédouin que se déroule tous les ans le cours de base, qui reprend la sémiologie sous forme de TD. Enfin, cette année, le GECOV s'est associé au GEN pour organiser deux jours à Deauville en juin, autour de «la neuro-chirurgie pour tous».

■ **GEDAC : GROUPE D'ÉTUDE EN DERMATOLOGIE**
(Président : *Dominique HERIPRET*)

Les groupes les plus anciens ne s'endorment pas sur leurs lauriers : à preuve, l'activité pléthorique du GEDAC. Le Furuoscope de Poitiers a accueilli tous les aficionados de la dermatologie pendant trois jours en avril avec près de 200 participants, pour faire le point sur les thérapeutiques de l'avenir.

Le cours de base de thérapeutique a eu lieu comme tous les ans au Siège à Paris.

De très nombreuses soirées dans toute la France ont été organisées en collaboration avec Merial («Stop aux idées reçues»), Virbac «Actualités en allergologie», Dechra («Les dermatites à malassezia»). Enfin, le GEDAC a réalisé le numéro spécial de PratiqueVet consacré aux infections cutanées.

■ **GEIM : GROUPE D'ÉTUDE EN IMAGERIE MÉDICALE**
(Président : *Franck DURIEUX*)

2011 est l'année de naissance officielle du GEIM, le Groupe d'Étude en Imagerie Médicale de l'AFVAC. Les années probatoires ont permis au nouveau Bureau de mettre au point des formations en radiologie, sous forme de Travaux Dirigés, avec un équipement informatique permettant de travailler sur le même cliché, formations égrenées dans l'année à Strasbourg, Paris, Bordeaux, Toulon, Lyon.

La demande en formations pratiques en échographie est toujours aussi forte ; le GEIM a assuré pas moins d'une vingtaine de TD dans l'année, en partenariat avec SCIL ou avec la section régionale Normandie.

■ **GEMI : GROUPE D'ÉTUDE EN MÉDECINE INTERNE**
(Présidente : *Valérie FREICHE*)

Outre son Cours de Base sur 3 jours au Siège et des soirées en partenariat avec CEVA, le grand événement annuel du GEMI, c'est son Congrès d'Avignon en avril.

Plus de 210 participants encore cette année ont planché sur l'hépatologie et l'uro-néphrologie répartis en un niveau général et un niveau spécialisé. Avignon, c'est aussi de nombreuses courtes communications de grande qualité, et un consensus issu du conseil scientifique du GEMI.

■ **GEMO : GROUPE D'ÉTUDE DES MALADIES OCULAIRES** (Président : *Georges DE GEYER*)

Cette année encore, le GEMO s'est associé à des Sections Régionales pour organiser des soirées sur la cornée à Rennes, au Mans et à Strasbourg, ainsi qu'une demi-journée sur le décollement de rétine lors du congrès de la SFO à Paris. Il participe également à PratiqueVet pour un numéro spécial «inflammation oculaire».

■ **GEN : GROUPE D'ÉTUDE EN NEUROLOGIE**
(Président : *Stéphane BLOT*)

La neurologie est une discipline ardue, mais cela ne décourage pas les membres du bureau du GEN à œuvrer pour offrir des formations de qualité : cette année, le GEN s'est associé au GECOV à Deauville, pour parler de neuro-chirurgie à une cinquantaine de participants ; sans parler du cours de base qui se déroule chaque année au Siège à Paris.

■ **GENAC : GROUPE D'ÉTUDE DES NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE**

(Président : Jean-Michel PERICARD)

Le congrès annuel fin septembre 2010 au Puy du Fou a été un gros succès : 220 participants et un solde financier très positif. L'ambiance très conviviale, le lieu tout naturellement dédié, font que le Puy du Fou sera reconduit en septembre 2011 avec comme thème la thérapie chez les NAC. Citons également de nombreuses collaborations du Groupe avec les Sections Régionales (Belle-Ile, Vittel, Grasse).

■ **GENAD : GROUPE D'ÉTUDE EN NUTRITION ANIMALE ET DIÉTÉTIQUE**

(Présidente : Géraldine BLANCHARD)

Le GED est mort, vive le GENAD ! Un nouveau Bureau très dynamique s'est constitué, avec une déclaration d'intention présentée en Conseil d'Administration en octobre 2010.

Cette déclaration est riche de nombreuses propositions : écouter la demande des confrères en information pratique concernant la nutrition, réunir d'autres Groupes d'Étude concernés au premier chef par la nutrition (GEMI, GECA, GEDAC, mais aussi GEC, GEUR, GERM par exemple), organiser des formations en collaboration avec des Sections Régionales, relancer «L'écho des Gamelles», mais cette fois, sous une forme électronique. Longue vie au GENAD !

■ **GEO : GROUPE D'ÉTUDE EN ONCOLOGIE**

(Présidente : Claude MULLER)

La cancérologie intéresse de plus en plus de confrères, à en juger par le succès du congrès d'Arcachon en mai 2011, organisé en association avec la Section Régionale Aquitaine, avec plus de 300 congressistes, ravis autant par la qualité des présentations que par la convivialité traditionnelle du lieu.

Une petite déception toutefois : les formations proposées par le GEO sur la législation des chimiothérapies n'ont pas recueilli le succès escompté, ce qui est éminemment dommage... et préoccupant.

■ **GERES : GROUPE D'ÉTUDE EN REPRODUCTION, ÉLEVAGE ET SÉLECTION**

(Président : Philippe MIMOUNI)

Durant cette année, le GERES a organisé une journée de formation à Bourges ainsi que des soirées en colla-

laboration avec les Sections Régionales. Comme chaque année, les Rencontres Eleveurs-Vétérinaires organisée pendant notre Congrès National a réuni une assistance très demandeuse de ce genre de formation.

■ **GERM : GROUPE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE EN MANAGEMENT (Président : Luc HAZOTTE)**

Le GERM continue à s'intéresser à tous les domaines de l'activité économique de la profession, et a organisé à Maisons-Alfort une formation qui a permis aux participants d'envisager leur retraite avec le sourire.

■ **GEROS : GROUPE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE EN ODONTO-STOMATOLOGIE VÉTÉRAIRE**

(Président : Nicolas GIRARD)

L'année 2010 a été celle d'un événement exceptionnel pour le GEROS : il a eu la charge de l'organisation du congrès européen de dentisterie à Nice, qui a remporté un gros succès (350 participants). Depuis 2011, le GEROS propose un Plan de Formation Clinique et Pratique, articulé sur trois semaines de cinq jours chacune, de niveaux différents, dont l'ensemble constitue un programme cohérent et progressif, que l'on peut développer sur plusieurs années.

■ **GEUR : GROUPE D'ÉTUDE EN URGENCE ET RÉANIMATION (Président : Jack-Yves DESCHAMPS)**

Le congrès annuel du GEUR s'est déroulé en mai à Opio (près de Cannes) cette année. Ces trois journées ont permis aux quelques 120 participants de faire le point sur les dernières techniques d'anesthésie et de réanimation, dans un cadre très convivial.

► **NOUVEAU !**

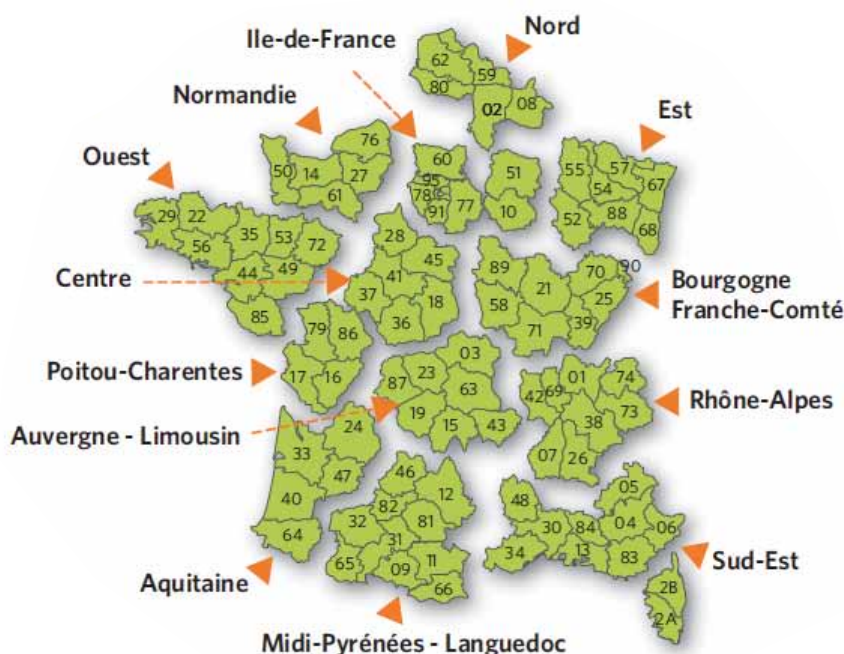
Afin d'améliorer la cohésion au sein des Groupes d'Étude, une **lettre électronique** sera adressée exclusivement aux adhérents de chaque groupe en 2012. Le but est de traduire concrètement l'intérêt d'adhérer à un groupe, afin d'en recevoir spécifiquement les informations : compte-rendus de réunions, résumés ou critiques d'articles, compte-rendus de conseils scientifiques, projets d'étude, etc...

C'est ainsi que nous allons retrouver le « Courrier du cœur » du GECA, la « Squame » du GEDAC, ou « L'écho des gamelles » du GENAD, mais cette fois sous forme électronique.

Patrick BERGEAUD,
Vice-Président délégué aux Groupes d'Étude

SECTIONS RÉGIONALES

Les Sections Régionales (SR) ont connu une activité plus florissante. Comme dans chaque bilan, des éléments très positifs sont à noter et d'autres plus en demi-teinte qui, une fois analysés, permettent de progresser.



densité de population vétérinaire), historiques (à l'échelle de la vie de la section !) et enfin, liées aux bureaux et à ses membres qui lui impriment une dynamique spécifique. Chacune a ses habitudes et ses formules gagnantes et il n'est pas possible de généraliser.

Les relations avec les partenaires sont aussi très spécifiques. La notion de grand partenaire a été bien accueillie par l'ensemble des sections ; ceux-ci sont bien mis en avant lors de chaque manifestation.

Lors de ces réunions, l'accent est mis sur le rôle de proximité qui est une des missions associatives des

SR. En cela, les soirées apportent une formation de qualité, qui incite les confrères à approfondir et élargir leurs connaissances dans des formations de plus longue durée.

► BILAN CHIFFRÉ

Le nombre d'heures de formation continue est en constante augmentation (plus de 530 heures !).

Les congrès majeurs ont fait le plein : Ateliers du Sud-Est, Arcachon, Veto-Alp ; c'est un grand plaisir que «Belle-Ile», grand congrès de la section Ouest ait de nouveau eu lieu.

Au total, 530 heures de formation ont été dispensées à plus de 3000 participants. Cette année, aucune annulation de réunions n'a été constatée.

► VISITES AUX SECTIONS RÉGIONALES

Elle se sont poursuivies et sont toujours l'occasion d'échanges constructifs. Elles permettent de rendre compte de la grande diversité et de la richesse des sections.

Cette diversité à de nombreuses origines : géographiques (existence de grandes métropoles, distances,

► CHARTE GRAPHIQUE

La charte graphique a été mise en place cette année afin de donner une unité à la communication de l'AFVAC. Elle a été vite adoptée, même si des craintes concernant une perte d'identité s'étaient fait sentir, le bénéfice est patent. Chaque section peut inclure les photos évocatrices de sa région. Elle peut aussi maintenant faire appel au graphiste de l'AFVAC, tant pour les plaquettes que pour les Polycopiés.

► PROGRÈS DANS LES REMONTÉES COMPTABLES

De grands progrès ont été faits dans la remontée des pièces comptables, même si l'outil promis n'a pas encore été fourni par l'informaticien de notre association.

► LA FORMATION CONTINUE VÉTÉRINAIRE (FCV)

Les contraintes liées à la formation continues entrent dans les habitudes, même s'il manque encore quelques documents, ou si les QCM ne sont pas toujours réalisés. Il est à noter que la plupart des participants sont très demandeurs.



► RELATIONS AVEC LES CONFÉRENCIERS

Des documents disponibles sur le site permettent de formaliser les relations entre les conférenciers et leurs interlocuteurs, l'agence Cap 5 facilite grandement l'organisation des déplacements en région.

► COLLABORATION AVEC LES GROUPES D'ÉTUDE

La collaboration avec les GE fait des progrès. Deux congrès ont eu lieu en collaboration avec des GE : Arcachon avec le GEO et Belle-Ile avec le GECAF.



► LE NOMBRE DE FORMATIONS EN CO-PROMOTION EST EN CONSTANTE AUGMENTATION

La synchronisation avec les manifestations propres aux sections reste parfois délicate en dépit des efforts faits pas tous les protagonistes, partenaires, et responsables de sections. La communication doit encore être améliorée et l'utilisation de l'agenda devenir systématique. En règle générale, les programmes des SR sont déjà fixés quand les road-shows sont mis en place.

► RELATION AVEC LES PARTENAIRES

La notion de grand partenaire annuel a bien été relayée par les sections. Les relations avec les partenaires gardent leur spécificité dans chaque région et la communication tend à s'améliorer : échanges dans l'élaboration des grands congrès, réunions de concertation, documents destinés aux partenaires les informant des manifestations prévues.

► LETTRES AUX ADHÉRENTS DE LA SECTION

Enfin, certaines SR communiquent à l'aide d'une newsletter sur leur programme de l'année. Cela permet aux praticiens de planifier leur formation continue régionale.

Catherine MÈGE,
Vice-Présidente déléguée aux Sections Régionales

PUBLICATIONS DE L'AFVAC

L'AFVAC publie trois revues scientifiques : une revue mensuelle d'information technique et associative de référence (**PratiqueVet**), une revue trimestrielle d'articles originaux en coédition avec Elsevier Masson (**Pratique Médicale et Chirurgicale de l'Animal de Compagnie**), et une revue européenne, l'**EJCAP (European Journal of Companion Animal Practice)** dans laquelle sont reproduits les meilleurs articles des revues des associations européennes et auxquels s'ajoute un troisième numéro en mode électronique exclusivement).

► PRATIQUE VET EN QUELQUES POINTS

■ Abonnements

Le nombre d'abonnés est en diminution (1500 abonnés environ actuellement, ce qui représente à peu près 4000 lecteurs estimés).

L'offre promotionnelle effectuée en 2009, a été réitérée en 2010 (envois gratuits à toutes les structures vétérinaires de 2 numéros, Juillet et Septembre). Le résultat en a été plus mitigé que l'an passé.

Depuis le début de l'année, nous comptabilisons environ 180 nouveaux abonnés, tout en observant des pertes dans les renouvellements d'abonnements.

La refonte de la base informatique de l'AFVAC devrait permettre un meilleur suivi des abonnés.

■ Sponsoring - Partenariat

Sur la période juillet 2009 à juin 2010 - versus juillet 2010 à juin 2011 - les recettes publicitaires sont passées de 73 237,17 € HT à 87 464,09 € HT (+ 20 %). Cet

excellent résultat est dû aux succès des suppléments (arthrose, parasitologie) et du numéro spécial dermatologie de novembre 2010 : plus de 11 000 € HT de recettes pour ce seul numéro.

Par contre, les recettes publicitaires des numéros mensuels sont en nette baisse de 14 %.

Pour 2011, les recettes sont en septembre à 40 276,23 € HT (alors que les N° 9, 10 et 11 ne sont pas bouclés, pas plus que le Spécial Uro-néphrologie).

Dans ce contexte plutôt morose, nous avons proposé de nouvelles formules d'insertions publicitaires. (notamment des pages publi-rédactionnelles, qui avaient été suggérées par certains annonceurs) mais celles-ci n'ont pas eu d'écho.

Les suppléments sont également en baisse et souffrent très souvent, de la part des laboratoires de report de commande pour des raisons la plupart du temps budgétaires. Aucun supplément n'est actuellement en préparation pour cette fin 2011. Deux sont envisagés pour 2012.

► PMCAC

La collaboration avec Elsevier se poursuit. Le rythme de parution reste de 4 numéros annuels. L'accès électronique (gratuit) permet à tous les vétérinaires abonnés de consulter les derniers numéros en ligne (sur le site em-consulte.com). Cet accès électronique est de plus en plus utilisé par des institutions pour télécharger des articles.

La revue est déjà référencée sur Science Direct, l'objectif étant de l'être également sur PubMed. Dans cette optique, un comité de rédaction sous la direction de Gilles Chaudieu comportant des personnalités reconnues dans chaque discipline est en cours de validation.

► OUVRAGES

Un projet est actuellement en cours afin de relancer l'activité édition d'ouvrages.

► LA PROMOTION PRATIQUE VET

- La revue est référencée sur Scopus.
- Le stand du congrès de Lyon sera préférentiellement dédié à Pratique Vet.
- La revue est présentée le plus tôt possible aux étudiants afin qu'ils puissent la connaître et l'apprécier avant de faire leur choix d'abonnement à une revue de formation post-universitaire (très peu seront abonnés à deux revues en fin de scolarité). Les AFVAC juniors sont prêtes et motivées pour s'impliquer. Les actions se continuent dès cet automne dans les Ecoles Vétérinaires.

Alain AUDRY,
Vice-Président délégué aux Éditions

CONGRÈS ANNUEL

► **CONGRÈS PARIS LA DÉFENSE - 2010**

Le congrès national 2010 a eu lieu du 10 au 12 décembre à La Défense dans un CNIT rénové offrant de nouvelles installations intérieures facilitant une meilleure circulation. Une participation record pour cette édition 2010 après deux années hors de la capitale.

Deux raisons principales à ce succès, la qualité du programme tant scientifique que d'informations, et la qualité de l'exposition commerciale.

«**Chronique, Rebelle, Récidivant**» était le thème du programme général choisi par Dominique Fanuel, Présidente du Conseil scientifique. Un très beau thème.

Dominique Fanuel a mené de façon remarquable son Conseil Scientifique : réunions physiques très concises et très efficaces grâce à un travail important de préparation en amont, travail en commissions performant sous son contrôle constant.

Le résultat fut à la hauteur de ce travail collectif : un programme scientifique de haute tenue qui a largement répondu aux attentes de nos consoeurs et confrères participants ainsi qu'ils l'ont exprimé par leurs nombreux témoignages de satisfaction.

Une grande nouveauté a été testée cette année : le programme de deux salles du programme général a été filmé et enregistré en vidéo. L'objectif est de proposer ensuite un accès en ligne à ces conférences, selon des modalités qui ne sont pas encore finalisées. Pour des raisons techniques, les conférences 2010 n'ont pu être mises encore en ligne.

Malgré ce contre temps, l'expérience sera réitérée, et même élargie au congrès 2011.

Ce sera une innovation forte pour la communication de l'AFVAC et le rayonnement de notre congrès national et un moyen supplémentaire de valorisation de l'adhésion à notre association.

L'organisation générale fut sans failles, rôdée, fruit du travail du Comité d'Organisation présidé par Alain Freyche, gage d'expérience et d'efficacité, et bien sûr de Sylvie Dufour-Pierrat et de son équipe.

Une attention particulière a été portée pour faciliter l'accueil des congressistes. Pour la première fois, un accès internet était disponible pour les congressistes.

Une exposition commerciale très réussie : dans cet espace un peu difficile du CNIT, ne recevant aucune lumière du jour et ponctué de nombreux et volumineux poteaux, Sylvie Dufour a su imaginer un plan permettant une circulation plus large et plus agréable ainsi qu'une meilleure visibilité des stands. Le résultat était probant comme en ont attesté les nombreux témoignages de satisfaction tant des partenaires exposants que des congressistes.

► **LE CONGRÈS 2010 EN CHIFFRES**

• **3748 badges au total.** Record absolu de tous les congrès annuels de l'AFVAC (précédent record : 3549 en 2007).

• **1338 congressistes vétérinaires**, toutes catégories confondues, dont 136 étrangers (ce qui est aussi un petit record pour un congrès national à Paris).

• **768 congressistes vétérinaires payants** dont 65,5% d'adhérents et 34,5% de non adhérents. Une nette différence donc avec les années précédentes où le ratio adhérents/non adhérents était de l'ordre de 50/50. D'autant plus que le nombre d'étrangers est un peu supérieur à celui des congrès équivalents (108, soit 14%).

• **570 invités** dont 175 conférenciers (31%), 225 VIP (élus, institutions) (39%) et 170 étudiants (30%). Le nombre des conférenciers, bien amélioré depuis quelques années, est désormais difficilement plus compressible compte tenu de l'ampleur du programme.

• **281 ASV.** Les ASV sont traditionnellement plus nombreuses aux congrès parisiens... Mais la fréquentation 2010 est un bon crû après 5 années de baisse.

• **853 visiteurs de l'exposition commerciale.** Un record là encore (814 en 2007), dû au très grand nombre d'invités (invités labos, presse) et de non payants (adhérents AFVAC), 796 en tout en 2010 pour 323 en 2009 et 348 en 2008. Des chiffres à méditer.

• **1378 exposants** pour 121 stands (dont 22 gratuits)

• **1861 m² de stands** dont 14,7 % gratuits pour une exposition totale de 4000 m².

La soirée était sur le thème de la convivialité et de la bonne humeur puisque celle-ci se déroulait au Cirque d'Hiver, entièrement privatisé pour l'AFVAC. Une forte participation qui a valu une gigantesque et sympathique bousculade à l'entracte. Bref, un grand succès.

BILAN FINANCIER (HT)

- **Total des recettes :** 1 296 621 €
- **Total des dépenses :** 851 315 €
- **Résultat :** 445 306 €

Soit une marge brute de 34,34 % ce qui est aussi un record de rentabilité pour notre Association.

En conclusion : le congrès 2010 a été réellement un excellent cru sur tous les plans. Une fréquentation globale importante avec la satisfaction affirmée tant de nos consoeurs et confrères congressistes que de nos partenaires, ceci grâce à l'alliance d'un programme d'informations de qualité, d'un programme scientifique de haute tenue et d'une exposition commerciale riche et agréable.

Enfin, un équilibre financier favorable après deux années difficiles ce qui permet à notre Association de retrouver un peu d'oxygène nécessaire à sa croissance.

► CONGRÈS 2011 : CONGRÈS AFVAC-AVEF-SNVEL

2011 est « l'Année mondiale vétérinaire ».

L'AFVAC et l'AVEF ont décidé de profiter de cet événement pour s'unir et organiser en commun leur congrès annuel. Mais en plus de cette association, le Congrès 2011 sera, pour l'occasion, un grand congrès qui rassemblera l'ensemble de la profession puisque le SNVEL y tiendra le vendredi, sa Journée Annuelle ; la SNGTV sera également présente en participant à certains modules de conférences d'intérêt commun à l'ensemble de la profession.

Le congrès annuel de l'AFVAC, les Journées annuelles de l'AVEF, la Journée du SNVEL, auront donc lieu conjointement du 2 au 4 décembre 2011 à la Cité des Congrès de Lyon.

L'idée d'un regroupement de l'organisation des congrès annuels de l'AFVAC et de l'AVEF avait déjà été évoquée à quelques reprises dans le passé, mais sans suite. Cette fois, la volonté commune de mener à bien ce projet, la transparence, la confiance et le climat d'amitié entre les responsables des deux Associations ont permis d'aboutir.

Au delà de la volonté de rapprochement entre nos deux associations, l'organisation en commun de nos congrès respectifs n'a pas été chose simple et a nécessité de très nombreuses réunions physiques et téléphoniques depuis début 2010. Il nous a fallu transgresser nos différences de structure, d'organisation, de conception, nos habitudes. Un des points délicat fût l'adaptation des bases économiques avec nos partenaires en particulier pour l'exposition commerciale commune de façon à ce qu'il y ait aucune conséquence négative tant pour nos deux Associations que pour nos partenaires.

Les deux congrès seront réunis comme si il ne s'agissait que d'un seul congrès mais chaque association conserve son identité, ses salles, ses réunions habituelles, son architecture de programme scientifique habituelle. Seul le thème des deux programmes généraux est commun : « URGENCE ou PRECIPITATION ? » avec quelques modules « transversaux » qui s'annoncent très intéressants. Pour l'AFVAC, la présidente du Conseil Scientifique est Marie Christine Cadiergues.

Toute l'organisation, administrative, commerciale, logistique, technique est centralisée, en toute transparence, au Siège de l'AFVAC.

Il est important de préciser que l'organisation du congrès AFVAC-AVEF reste totalement indépendante de l'organisation de l'événement « Année Mondiale vétérinaire - Vet2011 ».

L'exposition commerciale s'annonce superbe et très grande puisqu'elle sera commune et regroupera les partenaires fidèles et habituels des deux associations, dont un bon nombre est bien sûr commun.

La cérémonie de clôture en France de l'évènement Vet 2011 aura lieu sur le site du congrès le vendredi après-midi.

La confrontation et la complémentarité des compétences et des idées ont engendré d'importants progrès organisationnels qui resteront acquis, comme par exemple la gestion des inscriptions, des badges, de l'attribution des points de formation. L'intégralité du programme scientifique général sera l'objet de captation vidéo pour une mise en ligne accessible ultérieurement sur le site de l'AFVAC selon certaines modalités.

Le congrès AFVAC-AVEF-SNVEL 2011 à Lyon sera certainement un crû important dans l'histoire de l'AFVAC, mais sera certainement aussi un grand moment pour l'ensemble de notre profession.

► **RÉFLEXIONS SUR L'ÉVOLUTION DE CONGRÈS NATIONAL ANNUEL DE L'AFVAC**

Le Congrès National annuel de l'AFVAC se doit de suivre et parfois même d'anticiper l'évolution de notre exercice professionnel. Pour cela nous devons régulièrement reconsidérer, adapter et régénérer les différents aspects de notre congrès annuel.

Quatre thèmes de réflexion sont définis dans ce but :

■ **Redéfinir le concept général du Congrès annuel**

- Cibles - objectifs - niveaux
- Adaptation aux évolutions actuelles et intégration dans le cadre global de la FCV.
- Ouverture à de nouveaux moyens techniques.

■ **Redéfinir le contenu du programme scientifique et du programme d'informations**

- Cadre - durée etc..
- Architecture - Différentes « rubriques »
- Valorisation des Comm. Libres et de la Tribune des résidents et internes
- Rôle des G.E. (valorisation)
- Autres instances professionnelles

■ **Redéfinir le cadre organisationnel**

- Le CS : organisation, fonctionnement, rapports avec les GE
- Affiner la « Grille » de fonctionnement avec timing.
- Rôles des personnes du Siège

■ **Redéfinir la gestion économique** (objectif : gérer le congrès comme une micro entreprise au sein de l'association)

- Analyse, évaluation des bilans des dernières années
- Etablir un compte de résultat à part pour le congrès : prévisionnel avec évolution par situations trimestrielles ou mensuelles
- Redéfinir le cadre budgétaire : les différentes catégories de prestation, les « ayant droits », les invités, les rapports économiques avec les partenaires, l'expo commerciale, les symposiums, dérivés sur le net ou le site, etc...

NB : le terme « redéfinir » ne veut pas dire tout changer, mais plus globalement soit reconduire les choses bonnes et efficaces, soit modifier ou adapter certaines autres, soit en définir de nouvelles si nécessaire.

Après avoir recueilli l'avis des participants deux années consécutives par un questionnaire-enquête, action que nous devons renouveler et même amplifier régulièrement, il a paru conforme à l'esprit de notre association de travailler de façon collégiale en réunissant des comités de réflexion dont la mission est de faire des propositions sur la base des thèmes définis précédemment.

Un premier groupe de travail s'est réuni le 29 juin 2011 pour réfléchir sur les deux premiers thèmes et l'organisation du C.S.

Compte tenu des thèmes à discuter, ce comité de réflexion était logiquement composé des cinq plus récents Présidents des Conseils Scientifiques (3 dernières années, année en cours et l'année à venir), de moi-même plus un « candide » pour son appartenance à une nouvelle génération de notre profession, spécialiste diplômé, formé à l'étranger.

Le fruit de la réflexion globale sur les trois premiers thèmes et du comité de travail a fait l'objet d'un rapport présenté au Conseil exécutif du 15/09, puis au Conseil d'administration du 13/10.

Le résultat de ces confrontations successives est, en résumé, le suivant :

■ **CONCEPT GÉNÉRAL**

Depuis plusieurs années les modules d'intérêt général sur la profession sont plus nombreux et connaissent une fréquentation croissante.

Il apparaît donc nécessaire de renforcer et rendre plus lisible la dualité du concept général du congrès national, ce qui reflète d'ailleurs l'évolution croissante du rôle de l'AFVAC au sein de la profession.

Congrès National AFVAC
CONGRES SCIENTIFIQUE ET D'INFORMATIONS
Rendez-vous annuel incontournable des vétérinaires pour animaux de compagnie

Le congrès annuel est la vitrine, le fleuron de l'association. C'est une entité bien à part qui n'existe chez aucun autre acteur de la formation continue vétérinaire en France dans le domaine des animaux de compagnie.

En plus de cette dualité (scientifique/informations), faire ressortir dans la communication les pôles d'intérêts particuliers d'un tel congrès comme :

- la communauté
- la convivialité
- la pluridisciplinarité
- les conférences accessibles sur le net ensuite
- etc... (*liste non exhaustive*)

Sont maintenus :

- l'alternance annuelle Paris/Province
- la période fin novembre – début décembre
- la durée de 2 jours 3/4 du vendredi au dimanche
- le volume :
 - 7 salles, 11 modules de 1h30 : 77 modules
 - 6 salles scientifiques
 - 1 salle pour informations
 - 1 salle 250 places pour symposium (la même ?)

■ **CIBLE : LE VÉTÉRINAIRE GÉNÉRALISTE**

L'objectif est de valoriser l'exercice généraliste, d'élever toujours plus son niveau.

La cible est le vétérinaire généraliste, soucieux de répondre aux besoins de plus en plus exigeants de ses clients et confronté à des besoins de progression différents selon les disciplines

■ **PROGRAMME SCIENTIFIQUE**

PROGRAMME GÉNÉRAL

Un thème ou pas de thème ?

Première question posée : maintenons nous le principe d'un thème pour le programme général ?

Dans les deux enquêtes (2009 et 2010), les congressistes interrogés ont exprimé un intérêt pour l'existence d'un thème pour le programme général.

Le comité de réflexion et les deux assemblées se sont prononcés dans le même sens, mais les thèmes devront être forts et les titres devront être clairs (en d'autres termes, plus de thèmes ou de titres plus ou moins alambiqués).

Il a donc été décidé d'ouvrir une liste de thèmes majeurs (non exhaustive évidemment) qui pourraient revenir ainsi cycliquement et mise à la disposition des conseils scientifiques successifs.

Maintien d'un programme de deux niveaux

Consensus unanime sur ce point, conformément aux résultats des deux enquêtes.

- Actualisation (ou Mise à jour ?)
- Approfondissement (ou Actualité ?)

Les deux niveaux doivent être bien identifiés et affichés. Un travail sur la terminologie, pour mettre en valeur et identifier clairement ces deux niveaux pourrait être utilement confié à une agence de communication.

La captation vidéo des conférences du programme général pour diffusion ultérieure sur le site est validée.

ATELIERS INTER ACTIFS

Le terme « Atelier Inter Actif » (AIA) remplace le terme de TDI. Il est fait appel aux GE pour proposer des sujets : trois propositions maximum par GE. Le CS fait le choix des sujets parmi les propositions reçues, puis des conférenciers.

COURTES COMMUNICATIONS

Ce terme est préféré à celui de « Communications libres ».

Six modules maxi de 4 ou 5 conférences.

Le comité insiste sur la nécessité de Valoriser les Courte Communications (et donc les conférenciers choisis) : Le principe d'un prix des trois meilleures conférences est validé. Reste la difficulté de la méthode de choix. L'expérience de 2011 servira pour la suite.

POSTERS

Maintenus bien sûr. Renforcer la lisibilité de leur présence dans le programme.

Valorisation : prix des deux ou trois meilleurs. Idem courtes com.

TRIBUNE DES RÉSIDENTS ET INTERNES

Evidemment maintenue.

Réservée en priorité aux résidents officiels, et aussi aux internes des écoles ainsi qu'aux internes en privé.

UNE NOUVEAUTÉ : LA TRIBUNE « SAVOIR FAIRE »

Quatre modules pour commencer en 2012.

Cinq conférences par module, soit 20 sujets.

Les GE établissent chacun une liste de sujets qui sera ensuite soumise au choix des adhérents par le site internet.

AUTRE NOUVEAUTÉ : TRIBUNE « CONSENSUS DES GROUPES D'ÉTUDE »

Modules composés de un, deux ou trois conférences sur un sujet de consensus issu du travail du conseil scientifique du GE. Selon l'importance des sujets, un module pourrait comporter des sujets de consensus de un, deux, voire trois groupes d'études différents.

La première année, on commencerait par un ou deux modules maxi, en fonction du nombre et de la qualité des propositions.

Objectifs, en plus du réel intérêt de fonds :

- Renforcer de manière très significative et visuelle la place des GE dans le congrès annuel.
- Faire travailler **collectivement** les conseils scientifiques des GE.

- Inciter les responsables des GE à expliquer à leurs CS que la raison d'être et le but d'un conseil scientifique est de produire un travail **collectif**.

- Faire remonter le résultat de leurs réunions et en faire profiter les membres de l'association.

- Valoriser ainsi l'adhésion des membres à un groupe en leur faisant profiter du travail du CS du groupe.

LA JOURNÉE PRÉ CONGRÈS

- **Les Journées Eleveurs canins et Eleveurs félins** sont maintenues.

- **La Journée des Groupes d'Etude** : cela a déjà existé il y a une quinzaine d'années. L'argument de suppression à l'époque était la crainte de concurrence pour le programme général.

Devant le développement des conseils scientifiques des GE et des activités spécialistes, le CE estime légitime de réfléchir à nouveau sur l'intérêt ou non de reprendre cette journée.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE : FONCTIONNEMENT, RAPPORTS AVEC LES GE

LE PRÉSIDENT

Ce point n'a pas été traité par le comité de réflexion par omission. Le CE demande très justement que ce poste soit redéfini : Comment est-il nommé ? Qui doit-il être (spécialiste ou non ? élu ou non ? membre du CA ou non ? etc...). Définir sa fonction, son rôle.

RÔLE ET MISSION DES MEMBRES DU CS

Une précision et une clarification paraissent nécessaires. Le membre du CS est choisi pour ses compétences dans une discipline et est donc membre du GE correspondant. **A ce titre, le membre du CS assure l'interface entre le CS et son GE, il est le porte parole qui fait circuler les informations dans les deux sens.**

RAPPORTS AVEC LES GE

Il apparaît nécessaire de reconsidérer la communication vis à vis des GE, d'expliquer à nouveau le fonctionnement du CS du congrès, la collaboration forte avec les GE et les rôles inter actifs des uns et des autres. Cette

communication doit remettre en valeur le rôle réel et important des GE dans la préparation du programme du congrès annuel.

■ LES CONFÉRENCIERS DU PROGRAMME GÉNÉRAL

CHOIX DES CONFÉRENCIERS

Le comité de réflexion propose les règles suivantes :

- Le CS est souverain pour le choix *in fine* des conférenciers.
- Pour le choix, **le CS devra consulter les évaluations des congrès et autres séminaires des trois années précédentes.**
- Le choix repose sur la pertinence scientifique évaluée notamment par l'activité de publications et autres communications (congrès) dans la spécialité et par la pertinence pédagogique évaluée notamment par les évaluations ses années précédentes.
- **Aucun autre critère ne peut prévaloir dans le choix, comme par exemple le fait d'être un élu de l'association** (sauf peut-être à niveau égal).
- Le conférencier doit faire une déclaration de conflits d'intérêts.
- Un conférencier du programme général scientifique ne peut pas être invité deux années consécutives sauf exception scientifiquement justifiée.
- Chaque conférencier invité doit intervenir obligatoirement au moins deux fois (trois si possible) : programme général + atelier ou « savoir faire » par exemple.
- Le choix des conférenciers par le CS est soumis à l'avis consultatif du GE de la discipline qui donne son avis en particulier sur les qualités de conférencier des personnes proposées.
- Les membres du CS ne peuvent pas être conférenciers, sauf exception scientifiquement justifiée.

A cet effet, la grille d'évaluation des conférenciers devra être modifiée pour une appréciation plus pertinente, et le rôle des modérateurs du programme général sera renforcé.

CONSIGNES ADRESSÉES AUX CONFÉRENCIERS

Le courrier adressé aux conférenciers doit compléter des mentions suivantes :

- Le plan du proceeding doit être parfaitement le même que celui de la conférence.
- Informer le conférencier que si il ne remet pas ses textes de proceeding dans les délais, la mention

suivante sera inscrite à la place : « Texte non communiqué dans les délais ».

PRESTATIONS OFFERTES AUX CONFÉRENCIERS

La notion « d'ayant droit » est définitivement supprimée.

Le comité propose de classer au rang d'invités :

- les conférenciers invités par le CS au programme général.
- Les membres du CS du congrès annuel (pour leur travail accompli pendant l'année précédente).

La prestation offerte aux invités est maintenue : inscription pour les trois jours du congrès, frais de transport, d'hébergement (deux nuits) et invitation à la soirée pour deux personnes.

RÔLE ET CHOIX DES « ANIMATEURS-MODÉRATEURS » DU PROGRAMME GÉNÉRAL

La fonction de modérateur doit être valorisée et renforcée. Il doit avoir un réel rôle de présentation du module et d'animation du débat. Le modérateur devient « animateur - modérateur ».

Choix des Animateurs Modérateurs :

Les Animateurs Modérateurs du programme scientifique sont choisis parmi les membres du CS du congrès, et les membres des bureaux des groupes d'étude de la discipline correspondante.

La seconde phase de réflexion sur l'évolution du congrès annuel portera sur les aspects organisationnels, financiers, gestion comptable et analytique.

Une première réunion de travail aura lieu fin 2011 ou début 2012.

À noter dès à présent !

► CONGRÈS FUTURS

- Le congrès **2012** aura lieu à Paris au CNIT - La Défense du 30 novembre au 2 décembre.
- Le congrès **2013** aura lieu à Nantes du 29 novembre au 1er décembre.

Didier FONTAINE,

Vice-Président délégué au Congrès Annuel

ACTIVITÉS INTERNATIONALES

► LES CONGRÈS NE SONT PROBABLEMENT PLUS L'OBJECTIF PRINCIPAL DES RESPONSABLES INTERNATIONAUX

L'année 2010 a connu plusieurs événements qui émanent des travaux de groupes scientifiques composés de spécialistes reconnus et indépendants qui œuvrent sous l'égide de la WSAVA.

La WSAVA vient de faire paraître des recommandations pour la nutrition des animaux de compagnie : « WSAVA nutritional assessment guidelines ». Le Professeur Patrick Nguyen (ONIRIS) faisait partie du Comité d'experts qui a rédigé ces recommandations.

La version française nous facilite évidemment leur lecture. Le GENAD (groupe d'étude en nutrition, alimentation et diététique) de l'AFVAC contribue à développer ces protocoles aident notre pratique quotidienne. Le site de la WSAVA permet d'accéder aux conclusions d'autres groupes de travail : les recommandations en matière de vaccination, d'affections hépatiques, digestives et rénales, de maladies héréditaires.

Enfin, le concept « one health » qui associe santé humaine et animale, si important, par exemple, dans le domaine des antibiotiques, fait également l'objet d'un consensus d'experts et d'échanges avec l'OIE (Office international des épizooties).

La FECAVA a mis également en place des groupes de travail. Un de ceux-ci s'est investi dans la promotion des bonnes pratiques d'hygiène et a rédigé un poster très synthétique qui a été traduit en français. Sa présentation très pédagogique, les conseils pertinents qu'il donne à l'ensemble du personnel soignant suggèrent de l'afficher en bonne place dans le cabinet, la clinique ou l'hôpital. Il peut même figurer dans la salle d'attente car les propriétaires d'animaux sont toujours sensibles au respect des bonnes règles d'hygiène.

► QUELQUES NOUVELLES DU FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

■ **La WSAVA** : en 2011, son congrès se déroulera à Jeju (Corée du Sud). En 2012 à Birmingham (Royaume Uni), en 2013 en Nouvelle Zélande. L'Afrique du Sud (Capetown) a été choisie pour recevoir le congrès 2014.



Nouvelle disposition votée à Genève pour tenir compte des grands progrès réalisés dans de nombreux pays : une rotation sur trois ans est instituée pour déterminer le choix du pays organisateur. Il devra appartenir au continent américain, puis à l'Océanie/Asie, puis à l'Europe/Afrique/Moyen-Orient. Le dermatologue américain Peter Ihrke succèdera à Jolle Kirpensteijn lorsque son mandat de Président prendra fin.

Enfin, les activités de formation continue de la WSAVA ont fait l'objet à Genève d'une réflexion qui aboutira, dans un avenir proche, à de nouvelles formules d'enseignements et de mise à disposition d'informations.

■ **La FECAVA** : les directeurs se sont réunis à Genève (juin 2010) et à Athènes (novembre 2010). La FECAVA retrouve le dynamisme qui avait prévalu lors de sa création : un site web plus attractif avec des possibilités d'« e-learning », une revue (EJCAP) qui abandonne le papier pour passer au tout informatique, ce qui permettra de publier un nombre plus important d'articles.



Les rééditions des meilleurs articles côtoieront des articles originaux et le traditionnel « point » concernant une discipline (zoonoses puis dentisterie).

La FECAVA a été d'une grande aide au traitement de plusieurs dossiers politiques en accord avec la FVE (Fédération Européenne Vétérinaire). La sauvegarde des acquis de notre profession est l'un de ses soucis majeur. L'année 2011 sera turque avec l'Eurocongrès qui se tiendra à Istanbul du 8 au 10 septembre, anglaise en 2012 (Birmingham), irlandaise en 2013 (Dublin) et allemande en 2014 (Munich).

La lettre de la FECAVA qui relate tous les événements de la Fédération est à la disposition de tous les adhérents sur le site de l'AFVAC ou sur le site de la FECAVA.



■ **La FAFVAC** : ses objectifs de fédérer les associations francophones et d'aider les pays en voie de développement à acquérir des compétences dans le domaine des animaux de compagnie sont en cours de réalisation. Elle a participé à l'organisation d'un symposium sur la rage à Djerba en Tunisie.

Elle s'efforce de créer des liens avec l'Afrique noire, en particulier avec le Sénégal mais la disparition du regretté Professeur Bénard, grand connaisseur de ce pays et pivot des relations avec ce pays a malheureusement ralenti l'évolution du projet.

Les canadiens ont su créer avec les haïtiens des contacts très opportuns car la situation de ce pays est plus que critique (voir le petit film relatant l'action des canadiens avec le lien : http://www.youtube.com/watch?v=HUuEpbDo_kY). Namur et la Belgique ont accueilli ces rencontres francophones en 2011.

Sur le plan international, l'année 2011 a, bien sûr, été marquée par Vet 2011. WSAVA, FECAVA, FAFVAC se sont associés à cet événement international qui célèbre la création de la première Ecole Vétérinaire et donc le 250^{ème} anniversaire de la Profession.

*Jean-François ROUSSELOT,
Vice-Président délégué aux Affaires Européennes
et Internationales*

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET PARTENARIAT

► L'AFVAC ET SES PARTENAIRES

Les missions de formation continue de l'AFVAC sont assurées en partenariat avec des **Sociétés Partenaires de l'AFVAC** (laboratoires pharmaceutiques, fabricants de matériel médical, centrales d'achat, fabricants d'aliments).

Le partenariat, dans le respect des identités fortes de chacun, est un pacte synergique pour une formation scientifique de qualité, dans un cadre éthique, confraternel, convivial, maîtrisant les coûts. Il s'agit d'une mise en commun clairvoyante et dynamique des compétences respectives.

L'objectif est d'apporter aux vétérinaires une formation permanente performante, adaptée aux besoins des praticiens et répondant aux exigences de la Formation Continue Vétérinaire (FCV).

Cette collaboration se développe de plus en plus dans des projets communs en matière de formation continue, l'AFVAC tenant à l'indépendance du message scientifique délivré aux praticiens.

► LA CHARTE DE PARTENARIAT

La **Charte de Partenariat** établie entre l'AFVAC et ses Partenaires définit les modalités pratiques et logistiques de cette alliance.

Les signataires approuvent les fondements de la Charte pour une période de trois ans et peuvent engager divers types de partenariats pour des périodes données tels qu'ils y sont définis.

Cette nouvelle charte (2010-2012) élaborée en collaboration avec les sociétés commerciales compte à la fois des attentes en formation continue des vétérinaires mais aussi des contraintes et objectifs des sociétés commerciales. Cette charte facilite les relations entre les organisateurs, praticiens bénévoles et les Partenaires afin que l'élaboration de Conventions de Partenariat et donc, le contenu des échanges, soit plus simple, plus pratique et plus transparent.

Actuellement, l'AFVAC compte 35 partenaires signataires de la charte.

La Charte s'applique à divers types de partenariat :

- Partenariat du Congrès annuel de l'AFVAC ;
- Partenariat Privilégié de Groupes d'Etude ;
- Partenariat Privilégié de Sections Régionales ;
- Partenariat de Road Show ;
- Partenariat dans l'activité des Editions de l'AFVAC.

mentation, centrales d'achat, fabricants de matériel) qui contribuent au succès des activités de l'Association avec fidélité.

121 sociétés commerciales ont participé, tout au long de l'exercice 2010-2011 aux activités de l'Association.

L'AFVAC remercie toutes les sociétés commerciales (laboratoires pharmaceutiques, industries de l'ali-

Sylvie DUFOUR-PIERRAT,
Directrice Administrative

	2010/2011 (en HT)	2009/2010 (en HT)
Séminaires Sections Régionales	416 276 €	434 164 €
Séminaires Groupes d'Etude	304 420 €	243 105 €
Séminaires spéciaux (Chiens dangereux, Dimanches des ASV...)	50 388 €	53 530 €
Congrès (partenariat, exposition commerciale, encartages)	1 010 000 €	848 371 €
Publicité PratiqueVet	87 166 €	77 875 €
TOTAL	1 868 250 €	1 657 045 €

GRANDS PARTENAIRES DU CONGRÈS ANNUEL AFVAC-AVEF-SNVEL LYON 2011



SIGNATAIRES DE LA CHARTE DE PARTENARIAT AFVAC 2010-2012



ACTIVITÉS AFVAC JUNIOR

Depuis de nombreuses années, les AFVAC Junior sont présentes dans chaque école et sont animées par des étudiants volontaires au sein d'un bureau qui a pour tâche essentielle la création d'événements scientifiques au sein de chaque école et de faire connaître l'AFVAC et ses publications auprès de l'ensemble des étudiants vétérinaires.

Ces sections Junior peuvent s'appuyer sur les Sections Régionales et les Groupes d'Etudes mais peuvent compter également sur le Bureau exécutif national et sur l'ensemble du personnel du Siège.

Les éditions de l'AFVAC et notamment Pratique Vet, ont pu être présentées dans les quatre écoles vétérinaires. Ces présentations seront reconduites en 2012 dans chaque école.

Toutes les manifestations organisées dans chaque école ont connu un vif succès avec une participation importante des étudiants grâce à une excellente variété des sujets proposés et grâce également à des conférenciers talentueux.

De nombreux projets existent au sein de chaque AFVAC Junior pour 2011-2012 avec des bureaux assez largement renouvelés mais toujours aussi dynamiques que leurs prédécesseurs.

Je voudrais ici au nom du Président et de l'ensemble du Conseil d'Administration, remercier ces jeunes étudiants vétérinaires qui s'impliquent dans les AFVAC Junior et qui par leur dynamisme contribuent à l'essor de notre association.

Dominique BLANCHOT,

Administrateur national, responsable AFVAC Junior

► MANIFESTATIONS AFVAC JUNIOR 2010-2011

De nombreuses manifestations ont eu lieu durant cette année scolaire.

Lyon :

- Participation au Congrès annuel 2010
- Participation au Congrès du GEMI
- Organisation de 4 conférences avec des enseignants, 3 conférences avec intervenants extérieurs, 3 TP et 2 TD.
- Organisation en Mars 2011 de la journée Inter-Ecoles sur le thème « Le poumon et les plèvres » avec conférences, TDI et TP. Participation d'une centaine d'étudiants provenant des 4 écoles vétérinaires françaises mais également provenant de Liège.

Nantes :

- Participation au Congrès annuel 2010
- Participation au Congrès du GEMI
- d'une conférence en ophtalmologie par le Dr Schmidt-Morand et d'un TD en phytothérapie par le Dr Faivre.

Toulouse :

- Participation au Congrès annuel 2010
- Participation au Congrès du GEMI
- Organisation de 4 soirées : cas cliniques en Ophtalmologie, Management, gastro-entérologie et cas cliniques d'Urgences.

Alfort :

- Participation d'une quarantaine d'étudiants au Congrès annuel 2010.
- Participation d'une vingtaine d'étudiants à la Journée Inter-Ecoles organisée cette année par Lyon.
- Participation au Congrès du GEMI et au Congrès d'Arcachon ainsi qu'à des formations d'échographie sur Paris en partenariat avec la Société SCIL.
- Organisation de plusieurs conférences : maladies parodontales et extractions par le Dr Hennet en Novembre 2010, Transfusion sanguine chez le chien et le chat et présentation de la banque du sang par le Dr Roux en Mars 2011, Ostéopathie et médecine traditionnelle chinoise par les Drs Colombo, Zeppa et Liot en Avril 2011 et cas cliniques d'internat par des internes du CHUVA en Mai 2011.

LE MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

En 2010, l'activité de l'AFVAC dans le domaine du médicament s'est amplifiée considérablement avec l'évolution du difficile dossier concernant les antibiotiques.

La prise de conscience d'une baisse de l'efficacité des antibiotiques, de l'émergence de résistances a motivé une réflexion sur l'usage de ces médicaments et a accéléré les travaux du Comité National Vétérinaire pour « un usage raisonné des antibiotiques » créé à l'initiative des Ministères de la Santé et de l'Agriculture.

► **L'ANTIBIORÉSISTANCE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE DE NOTRE ASSOCIATION**

Une réunion organisée par l'ANSES a permis à chaque filière de faire état des habitudes de prescription et des mesures à envisager pour mieux évaluer les indications, pour assurer un meilleur choix de la molécule, pour proposer des thérapeutiques alternatives.

L'AFVAC représentait la filière « animaux de compagnie ». Notre Association est convaincue de l'importance de laisser à la disposition des praticiens canins un panel large d'antibiotiques tout en respectant la santé humaine, c'est-à-dire en s'interdisant l'accès à certaines molécules « critiques ». Elle a assuré aux autorités compétentes qu'il était possible grâce à l'évolution des connaissances d'améliorer très sensiblement l'usage des antibiotiques et, en conséquence, de diminuer leur consommation. Fin 2011, le Ministère de l'Agriculture devrait publier un plan d'action « antibiotiques ». L'AFVAC et les autres organisations professionnelles ont œuvré pour que ce plan d'action soit, pour les professionnels de santé concernés par les antibiotiques, une référence indiscutable.

Enfin, l'autosaisine de l'ANSES sur les antibiotiques amènera dans les 2 ans à venir un éclairage nouveau sur les bénéfices et risques de cette thérapeutique et complètera les recommandations du plan d'action.

Au niveau européen, les réflexions et débats concernant l'utilisation des antibiotiques sont également

► **AUTRES RÔLES DE L'AFVAC DANS LE DOSSIER « MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE »**

L'AFVAC a pu apporter son aide technique dans plusieurs autres domaines :

- **sa participation au RFSA** (Réseau Français pour la Santé Animale) est maintenant effective. Ce réseau créé en 2007 à l'initiative de la Direction Générale de l'Alimentation a pour but de favoriser les partenariats de recherche entre les institutions du public et du privé pour aboutir à une meilleure connaissance des maladies, en particulier des maladies émergentes, et mettre au point des outils de lutte efficaces.

- **le guide de bonnes pratiques du médicament vétérinaire rédigé par la SNGTV** est un document important qui a deux objectifs : d'une part, avoir une meilleure connaissance des protocoles d'utilisation, prescription, réception, stockage, vente, élimination... des médicaments et d'autre part, montrer aux autorités et à nos clients l'aptitude de notre profession à bien gérer le médicament. Il s'agit d'une démarche qualité importante dans un contexte où la délivrance du médicament par le vétérinaire est remise en cause. L'AFVAC collabore avec la SNGTV pour concevoir une version « canine » du guide, pour l'expliquer et en assurer la diffusion.

- **la liste des médicaments fixée par l'arrêté du 03/12 1986** (J.O du 30/12/86) portant exonération de la réglementation des substances vénéneuses destinées à la médecine vétérinaire (animaux de compagnie) est en cours de révision à la demande du Ministère de l'Agriculture. Cette liste contient des médicaments pouvant être vendus par le pharmacien sans ordonnance vétérinaire. L'AFVAC a fait des propositions conformes aux modalités actuelles de traitements des animaux de compagnie pour faire évoluer cette liste. Cette nouvelle liste sera publiée à la fin 2011 par le Ministère.

nombreux et leurs conclusions pourraient infléchir sensiblement la politique française dans ce domaine.

*Jean-François ROUSSELOT,
Vice-Président délégué aux Affaires Européennes
et Internationales*

SPÉCIALISATION

► LA SITUATION EN FRANCE

Rappelons tout d'abord que le décret n°2008-1335 du 16 décembre 2008 (NOR : AGRE0823906D) a modifié le code rural permettant une future reconnaissance des Collèges Européens de Vétérinaires Spécialistes.

L'arrêté du 1er juillet 2009 (NOR : AGRE0914544A) a mis en place les moyens de cette reconnaissance (en fixant les conditions de reconnaissance du titre de vétérinaire spécialiste). Il faut préciser que seuls les Collèges définitivement accrédités par le Bureau européen de la spécialisation vétérinaire (EBVS = European Board of Veterinary Specialization, www.ebvs.org) sont concernés*.

Le CNSV (Conseil National de la Spécialisation Vétérinaire) dépendant de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, s'est réuni deux fois en 2010.

Le 5 mai 2010, sous la Présidence de Mme Maryse Hurtrel, j'avais présenté le dossier relatif à la dermatologie vétérinaire (ECVD) réalisé en suivant scrupuleusement le cahier des charges stipulé par l'arrêté du 1er juillet 2009. Il s'agissait d'un document rédigé principalement en Anglais (36 pages) à partir des documents officiels de l'ECVD auquel j'avais joint un résumé en Français de 11 pages.

Le CNSV avait alors voté et reconnu l'ECVD. Stéphane Martinot, diplômé de l'ECAR, avait proposé de valider le format du dossier relatif à la dermatologie vétérinaire pour que ce format puisse être appliqué à chaque spécialité.

Le 6 Octobre 2010, le CNSV a reconnu quatre autres Collèges après présentation de tels dossiers :

- L'ECVDI (imagerie)
- L'ECVO (ophtalmologie)
- L'ECVS-SA (chirurgie des petits animaux)
- L'ECVIM-CA-cardiology (cardiologie des animaux de compagnie).

Le CNSV devrait se réunir au second semestre 2011 (date non encore précisé au moment de l'écriture de ces lignes). Au moins 2 autres dossiers de Collèges devraient être examinés.

Après la reconnaissance de la spécialité par le CNSV, chaque vétérinaire titulaire d'un Collège européen peut faire une demande auprès du Président du CNSV pour faire reconnaître sa spécialisation.

La liste des vétérinaires reconnus spécialistes est tenue à jour par le Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires (CSO) (cette liste inclut les Diplômés de Collèges reconnus et les DESV Français : www.veterinaire.fr, rubrique recherche par spécialité). Les Diplômes des Collèges Européens devant être renouvelés tous les 5 ans, l'état de renouvellement quinquennal du titre devra également être fourni au CSO.

Il restera un problème à résoudre : seules certaines spécialités sont officiellement reconnues en France** et il sera judicieux d'y ajouter celles correspondant à des Collèges définitivement accrédités par l'EBVS (neurologie/ECVN, reproduction/ECAR, pathologie clinique/ECVCP, anesthésie et analgésie/ECVAA, nutrition/ECVCN, dentisterie/EVDC).

► TERMES ACCEPTABLES PAR LE CSO

Le CSO a bien défini les termes acceptables dans le rapport annuel de l'Ordre de 2008, page 21 :

- Un CES est un certificat d'études « supérieures » et non d'études « spécialisées »; il ne peut en aucun cas conférer un titre de spécialiste.
- Il en est de même pour les divers diplômes d'école, ne pouvant s'assimiler à un DESV.
- Les termes de « spécialité », « spécialisation » ou « consultant en » sont réservés uniquement aux vétérinaires spécialistes.
- Dans les autres cas, il convient de parler de « domaines d'activités » ou « de compétence » (par exemple exercice exclusif en...), pour ne pas induire de confusion dans l'esprit des usagers.

► LA SITUATION EN EUROPE, COMPARAISON AVEC LA SITUATION FRANÇAISE

Dans les autres Etats Membres, les Diplômés Européens obtiennent le titre de spécialiste soit automatiquement (5 pays), soit par évaluation individuelle (4 pays), selon une formalité plus ou moins simple en fait (Newsletter de la FVE – Fédération Vétérinaire Européenne – Décembre 2009). La France évolue d'une reconnaissance individuelle basée sur la VAE pour obtenir un DESV (quand il existe) vers une reconnaissance automatique dès lors qu'un Diplôme Européen est reconnu par le CNSV. C'est le dixième pays qui attribue le titre de spécialiste à des Diplômés Européens !

Une Réunion des Diplômés des Collèges Européens a été organisée par le Syndicat Français des Vétérinaires Membres des Collèges Européens (SFVMCE) le jeudi 29 avril 2010 au Siège de l'AFVAC, qui assure son secrétariat. Il s'en est suivi une série d'articles dans la presse professionnelle, incluant une enquête sur l'exercice des diplômés de Collèges Européens en France, réalisé par Franck Ollivier, diplômé de l'ECVO. Début 2011, le SFVMCE a produit un poster (page suivante) destiné aux salles d'attente des spécialistes.

► RÔLE DE L'AFVAC

L'AFVAC continue à jouer un rôle essentiel dans la reconnaissance de la spécialisation et des Collèges Européens en France, notamment grâce à sa commission spécialisation créée il y a plus de 20 ans par le Président Roger Guerre, et qui s'est montrée active sous toutes les Présidences ultérieures. Ses élus sont intervenus et interviennent régulièrement dans les cadres appropriés, y compris réglementaires. Elle agit ainsi conformément à ses buts statutaires et à sa philosophie de perfectionnement scientifique.

Didier-Noël CARLOTTI,
Président d'Honneur

* COLLÈGES DÉFINITIVEMENT ACCRÉDITÉS PAR L'EBVS (DATE OF FULL RECOGNITION)

- ECAR : European College of Animal Reproduction (2204)
- ECBHM : European College of Bovine Health Management (2010)
- ECEIM : European College of Equine Internal Medicine (2010)
- ECLAM : European College of Laboratory Animal Medicine (2008)
- ECVAAs : European College of Veterinary Anaesthesia and Analgesia (2003)
- ECVCN : European College of Veterinary Comparative Nutrition (2009)
- ECVCP : European College of Veterinary Clinical Pathology (2007)
- ECVD : European College of Veterinary Dermatology (2006)
- ECVDI : European College of Veterinary Diagnostic Imaging (2002)
- ECVM-CA : European College of Veterinary Internal Medicine – Companion Animals (Small Animal Cardiology, Small Animal Internal Medicine, Small Animal Oncology) (2002)
- ECVN : European College of Veterinary Neurology (2002)
- ECVO : European College of Veterinary Ophthalmology (2003)
- ECVP : European College of Veterinary Pathology (2007)
- ECVS : European College of Veterinary Surgery (Large Animal Surgery, Large Animal Surgery-Equine, Large Animal Surgery-Food Animals, Small Animal Surgery) (2000)
- ECZM : European College of Zoological Medicine (Avian) (2005)
- EVDC : European Veterinary Dentistry College (2009)
Soit 16 Collèges sur 23 (l'ECZM n'a une reconnaissance définitive que pour une seule de ses 4 sous-disciplines).

** LISTE DES SPÉCIALITÉS RECONNUES (ARRÊTÉ MODIFIÉ DU 17 OCTOBRE 1996)

La liste des spécialités reconnues figure dans l'arrêté du 17 octobre 1996 (modifié en dernier lieu en 2004). Elle est la suivante :

- 1 - Anatomie pathologique vétérinaire ;
- 2 - Hygiène et technologie alimentaires ;
- 3 - Santé publique vétérinaire ;
- 4 - Gestion de la santé et de la qualité en production laitière ;
- 5 - Gestion de la santé et de la qualité en production porcine ;
- 6 - Gestion de la santé et de la qualité en productions avicoles et cunicoles ;
- 7 - Médecine interne des animaux de compagnie ;
- 8 - Chirurgie des animaux de compagnie ;
- 9 - Élevage et pathologie des équidés ;
- 10 - Santé et productions animales en régions chaudes (ajout en 1997) ;
- 11 - Ophtalmologie vétérinaire (ajout en 1999) ;
- 12 - Imagerie médicale vétérinaire (ajout en 1999) ;
- 13 - Sciences de l'animal de laboratoire (ajout en 1999) ;
- 14 - Dermatologie vétérinaire (ajout en 2004).

Le Vétérinaire Spécialiste,

à votre service et à celui de votre Vétérinaire



Qu'est qu'un Vétérinaire Spécialiste ?

Un Vétérinaire Spécialiste :

- A suivi une formation complémentaire approfondie dans une discipline, qui a abouti à une qualification à caractère spécialisé après examen de haut niveau ;
- A été formellement reconnu en France par le Conseil National de la Spécialisation Vétérinaire et l'Ordre des Vétérinaires comme ayant obtenu le statut de Spécialiste ;
- Est par conséquent autorisé à porter le titre de Spécialiste ;
- Est susceptible d'être considéré par les autres membres de la profession comme ayant le statut de consultant dans sa spécialité.

Quel diplôme a acquis le Vétérinaire Spécialiste ?

Le statut de Spécialiste est délivré aux Vétérinaires titulaires des diplômes suivants :

- **Diplôme de Vétérinaire Spécialiste Européen**, délivré par un Collège Européen de Spécialité Vétérinaire sous la responsabilité du Bureau Européen de la Spécialisation Vétérinaire (EBVS) et reconnu en France, obtenu après 1 an d'internat, 3 ans de résidanat et la réussite à l'examen. Le diplôme doit être revalidé tous les 5 ans.
- **Diplôme de Vétérinaire Spécialiste National** (DESV = Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires), délivré par les Écoles Vétérinaires Françaises, obtenu après 3 ans de formation et réussite à l'examen.



Pourquoi le Vétérinaire Spécialiste exerce-t-il exclusivement ou quasi-exclusivement sa spécialité ?

- Il reçoit des cas difficiles à la requête, soit directement de clients, soit le plus souvent de Vétérinaires Généralistes.
- Cela lui garantit un large éventail de cas et ainsi une grande expérience dans son domaine.
- Cela lui permet également de disposer d'un matériel de haute qualité et de s'entourer d'un personnel qualifié régulièrement formé.
- Sa compétence et son savoir-faire garantissent une haute qualité de soins.



Pourquoi le Vétérinaire Spécialiste se forme-t-il en permanence et fait progresser sa discipline ?

- Le Vétérinaire Spécialiste se forme en permanence aux données actuelles de la science médicale et participe à la formation de ses confrères Vétérinaires Généralistes et Spécialistes.
- Il met en œuvre des méthodes et techniques médicales et chirurgicales les plus récentes, actualisées et validées. Il applique les données récentes et notamment celles de la médecine basée sur les preuves.
- Il participe à la recherche clinique dans sa discipline et à ce titre écrit des publications scientifiques et participe aux activités des structures professionnelles (congrès, colloques, séminaires, etc.).
- Cela lui permet de proposer les meilleurs soins aux propriétaires d'animaux.



→ POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

- Conseil Supérieur de l'Ordre des Vétérinaires : www.veterinaire.fr (rubrique trouver un vétérinaire/vétérinaire spécialiste)
- European Board of Veterinary Specialisation : www.ebvs.org

EBVS EUROPEAN BOARD
OF VETERINARY
SPECIALISATION

ÉLEVEURS

► L'AFVAC S'IMPLIQUE DANS LA FORMATION POST-UNIVERSITAIRE DES ÉLEVEURS

Les rencontres éleveurs-vétérinaires ont indéniablement souffert des précipitations neigeuses qui avaient bloqué les accès routiers, ferroviaires et aériens à Paris le matin du 9 décembre pour l'ouverture du congrès 2010, au point qu'une trentaine de dossiers n'avaient pas été remis à l'accueil de la journée éleveurs canins en fin de matinée !

Indépendamment de ces aléas météorologiques, le Comité scientifique du congrès 2011 s'est interrogé sur la pertinence des thèmes et l'organisation des sessions : indéniablement, l'une et l'autre ont marqué le pas d'une part, se sont parfois écartés des attentes de l'auditoire d'autre part, même si l'analyse des questionnaires d'évaluation pouvait encore donner une image assez flatteuse de la manifestation.

Cette année, le sujet retenu est certes un grand classique : les méthodes, excès et outils de la sélection, mais il est par essence au cœur des préoccupations du monde de l'élevage canin et félin. Une large place est consacrée à des tables rondes animées par des intervenants connaissant le monde de l'élevage : elles seront l'occasion de faire la synthèse des informations présentées dans les conférences mais aussi et surtout l'occasion d'apprécier leur adéquation aux réalités du terrain, que les participants ne manqueront certainement pas de rappeler vigoureusement.

Les rapports avec la SCC et le LOOF sont cordiaux, même si l'on peut dans l'un et l'autre cas, déplorer un manque de suivi et une absence d'objectifs communs clairement formulés, pour donner un peu de corps à des relations qui restent, par la force des choses, assez institutionnelles.

L'AFVAC est représentée à la commission scientifique de la SCC, qui se réunit deux fois par an, par J.P. Genevois, Ph. Mimouni et Gilles Chaudieu. Les changements introduits par la numérisation des radiographies de dépistage des dysplasies articulaires canines, et les

conséquences qu'elle entraîne dans l'identification, l'authentification, la circulation et la lecture des clichés pourront s'effectuer sans conséquences néfastes pour l'efficacité d'un système de dépistage qui a donné satisfaction jusqu'alors.

► HALTE AUX ATTESTATIONS TÉLÉCHARGEABLES !

En matière de dépistage des maladies héréditaires, un certain nombre d'attestations téléchargeables par les propriétaires ou éleveurs canins ont été proposées par la SCC : attestation à remplir par le vétérinaire lors de la recherche de la luxation de la rotule, lors du dépistage radiographique officiel de la dysplasie des hanches, des coudes ou du rachis, lors de la recherche des affections héréditaires des organes des sens, lors de la recherche des affections héréditaires invalidantes cardiovasculaires, rénales, diverses...

Outre que ces formulaires ne répondaient pas dans certains cas (dysplasie de la hanche notamment) aux recommandations de la FCI, comportaient des erreurs d'appellations (affections héréditaires des organes des sens notamment), ils pouvaient être remplis sans nécessiter l'apposition d'un tampon de vétérinaire, voire son intervention !

► INFO

L'AFVAC et le CSO s'en sont émus, l'ont fait savoir à la SCC et le Président Baussier, accompagné de Ghislaine Janson et Gilles Chaudieu ont été reçus par le Président Arthus : ces attestations sous leur forme actuelle sont retirées du circuit et la nouvelle rédaction de certificats vétérinaires dont l'utilité pour les propriétaires ou éleveurs lors de mise à reproduction ou transaction n'est pas contestable, est conjointement assurée par l'AFVAC, le CSO et la SCC.

► LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

La « clinique vétérinaire » du Concours général agricole de la porte de Versailles en Février dernier, au stand commun SNVEL/AFVAC contigu des rings de présen-

tation de la SCC, a été un énorme succès, avec un afflux de visiteurs (enfants notamment) au-delà de nos espérances, parfaitement maîtrisé par les étudiants vétérinaires qui avaient prêté leur concours à cette initiative, sous la responsabilité de membres du CE qui se sont relayés durant la semaine que dure cette manifestation. Ce type d'action grand-public constitue pour notre activité une vitrine de tout premier choix.

L'exposition mondiale de chiens de races s'est tenue à Villepinte en Juillet dernier. A cette occasion, différents colloques ont été organisés par la SCC, le sujet d'un d'entre eux étant le vétérinaire au service du chien : l'AFVAC a été très largement partie prenante dans l'élaboration du programme et représentée parmi les intervenants.

► LOI SUR LA VISITE D'ÉLEVAGE

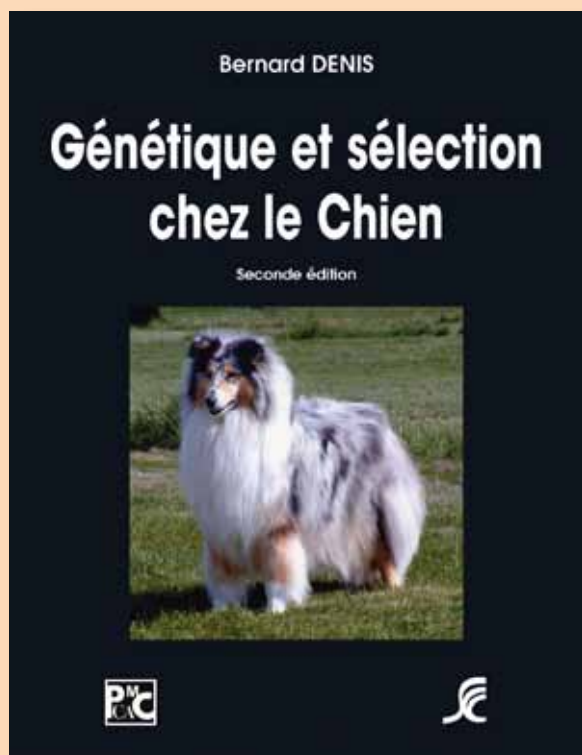
Notre Président d'Honneur Christian Dumon a participé au nom de l'association à la réunion DGAL/DGER du 29 juin dernier relative à la formation diplômante des éleveurs d'animaux de compagnie : compte-tenu du savoir faire et de l'antériorité de notre association

dans ce domaine, il a été proposé au sous-directeur de la formation technique à la DGER d'adapter les formations AFVAC au référentiel défini par cet organisme pour obtenir leur équivalence diplômante.

Avant même la promulgation des décrets d'application de la loi sur la visite d'élevage, plus de 120 vétérinaires ont été spécifiquement formés à cette mission par l'AFVAC : notre disponibilité, notre réactivité, la polyvalence que nous pouvons offrir par l'intermédiaire de nos GE constituent nos meilleurs atouts dans des domaines comme celui-ci.

Voici donc la synthèse des activités diverses de l'AFVAC dans le monde de l'élevage ou à son contact depuis notre dernière Assemblée générale. Même si beaucoup peut et doit être encore fait pour que le vétérinaire praticien occupe toute la place qui devait être la sienne dans l'élevage des animaux de compagnie, la diversité et les résultats du travail réalisé par l'AFVAC dans ce domaine sont extrêmement encourageants.

*Gilles CHAUDIEU,
Secrétaire Général*



**L'OUVRAGE DE
BERNARD DENIS EST
LA RÉFÉRENCE CHEZ
LES VÉTÉRINAIRES
ET LES ÉLEVEURS
DE CHIENS.**

**COMANDEZ-LE
DÈS MAINTENANT !**